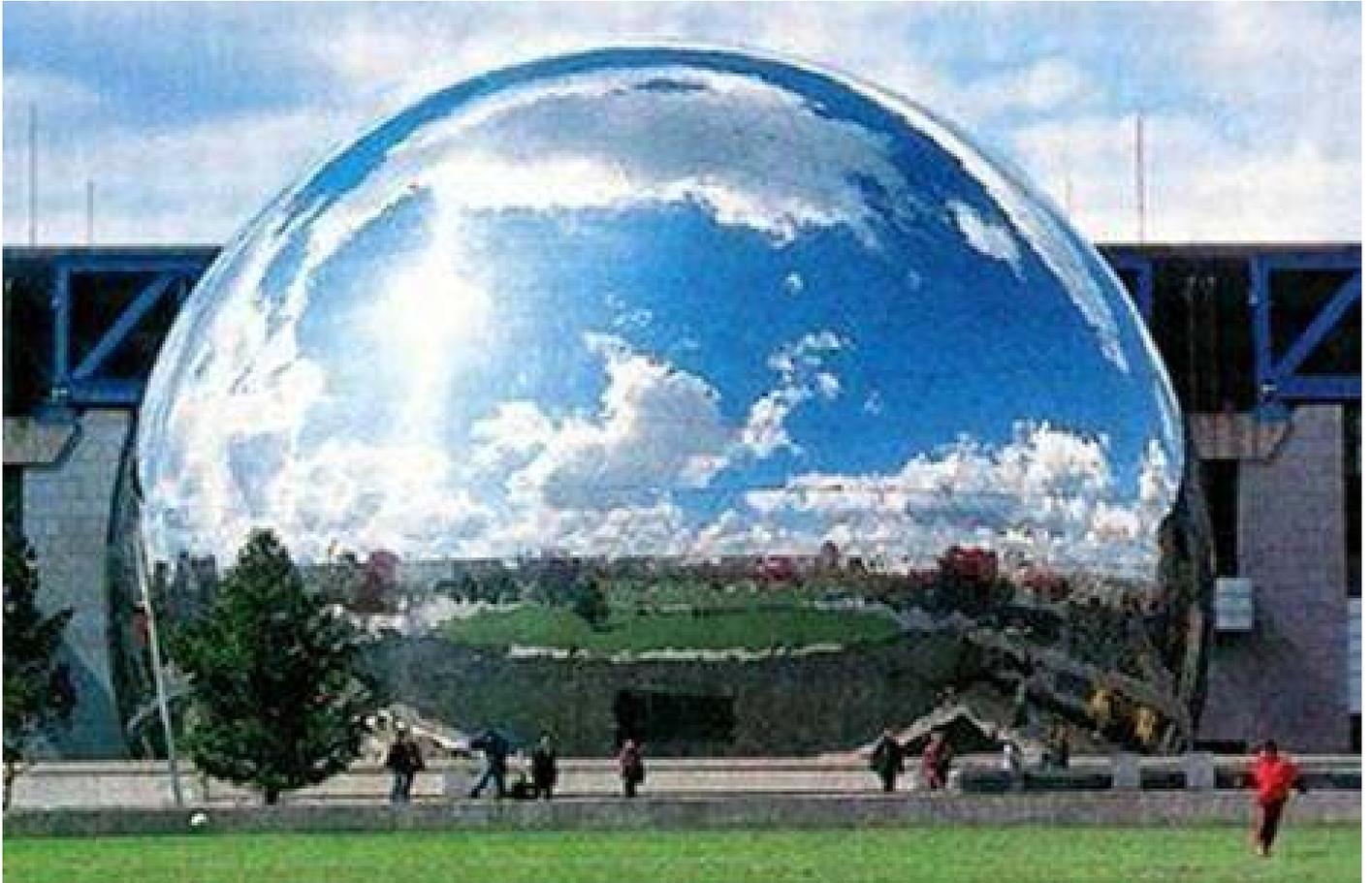


WORKING PAPER

N°2 – 2007



« LA SECURITE MONDIALE AU XXIEME SIECLE :

- UNE VUE PROSPECTIVE

**- UNIPOLARISME ELARGI OU MULTIPOLARITE ?
LE DEBAT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DE DEMAIN »**

INSCRIPTIONS

ACADEMIA DIPLOMATICA EUROPAEA

« PROMOTION SUN TZU »

« EUROASIAN GEOPOLITICS »

CINQUIÈME ANNEE

2007/2008

FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

D'INITIATION

À LA REFLEXION GÉOPOLITIQUE, STRATÉGIQUE ET SYSTÉMIQUE
À LA PHILOSOPHIE DE LA GUERRE ET À LA SOCIOLOGIE DES CONFLITS
A LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE
À L'ÉTUDE DE LA GLOBALISATION, DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

MODULES D'ENSEIGNEMENT

Le programme annuel sera réparti en cinq modules correspondant aux **cinq sections de l'ADE**. Ces dernières portent les noms des grands maîtres à penser, symbolisant les orientations doctrinales de l'Académie.

« *L'Académie Stratégique - Carl von Clausewitz* » à orientation stratégique, géopolitique et systémique;

« *L'Académie Diplomatique - Hugo Grotius* » à orientation juridique, historique civilisationnelle et de diplomatie publique;

« *L'Académie Economique - Ludwig von Mises et Friedrich von Hayek* » à orientation économique, financière et praxéologique ;

« *European War College - Johann von Neumann, Oskar Morgenstern et Werner Von Braun* » à orientation e-Intelligence, e-Politics, e-War et e-Space and Military Defense.

« *L'Académie de l'Information et de la Communication : Think-Tanks, Médias et Politique* » à orientation information, communication, médias et aide à la décision.

En partenariat avec

FONDATION VINTU

POUR L'EXCELLENCE DANS L'ÉDUCATION ET LE JOURNALISME

PARLEMENT EUROPÉEN

DE BRUXELLES

BÂTIMENT EASTMAN SALLE 300

18-20 HEURES

ORGANISÉE PAR

L'INSTITUT EUROPEEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

INFORMATION

EMAIL : INFO@IERI.BE

SITE : WWW.IERI.BE

TEL : 02 280 14 95

ADRESSE : 27A BOULEVARD CHARLEMAGNE 1000 BRUXELLES

WORKING PAPER
N°2 - 2007

SÉANCE INAUGURALE :
Le lundi 26 Novembre 2007
de 18h00 à 20h00

Présentation générale de la cinquième année de
l'Academia Diplomatica Europaea

« LA SECURITE MONDIALE AU XXIEME SIECLE :

- UNE VUE PROSPECTIVE

- UNIPOLARISME ELARGI OU MULTIPOLARITE ?
LE DEBAT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DE DEMAIN »

Parlement Européen de Bruxelles
Bâtiment Eastman - Salle 300 - 18:00-20:00
Rue Belliard 135

UNE VUE PROSPECTIVE.

- 1.0 La scène internationale de demain : une vue prospective.
- 1.1 L'Europe et les Etats-Unis. Des partenaires égaux ou équivalents ?
- 1.2 Instruments de pouvoir et intérêts géopolitiques.
- 1.3 Environnement international : unipolarisme cooptatif ou multipolarité ?
- 1.4 L'Europe et la révolution dans les affaires politico – stratégiques.
- 1.5 L'ordre international de demain.
- 1.6 Le choix de l'Europe.
- 1.7 Prospective et rétrospective.
- 1.8 L'Amérique et la politique de primauté.

UNIPOLARISME ELARGI OU MULTIPOLARITE ? LE DEBAT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DE DEMAIN

- 2.0 Sur la « logique unipolaire » ou la logique de primauté.
- 2.1 Droit et force.
- 2.2 Tony Blair et le choix de l'unipolarisme élargi.
- 2.3 Système multipolaire et « security complex »
- 2.4 Multipolarité et instabilité internationale.
- 2.5 Le système multipolaire et l'option française.
- 2.6 Hétérogénéité et politique globale.
- 2.7 Partenaires ou rivaux ? Etat de nature ou règne de la loi ?
- 2.8 Tensions internationales, discontinuité politiques et sous-systèmes régionaux.
- 2.9 Acteurs globaux et sous –systèmes. La France, un « adversaire limite » ?

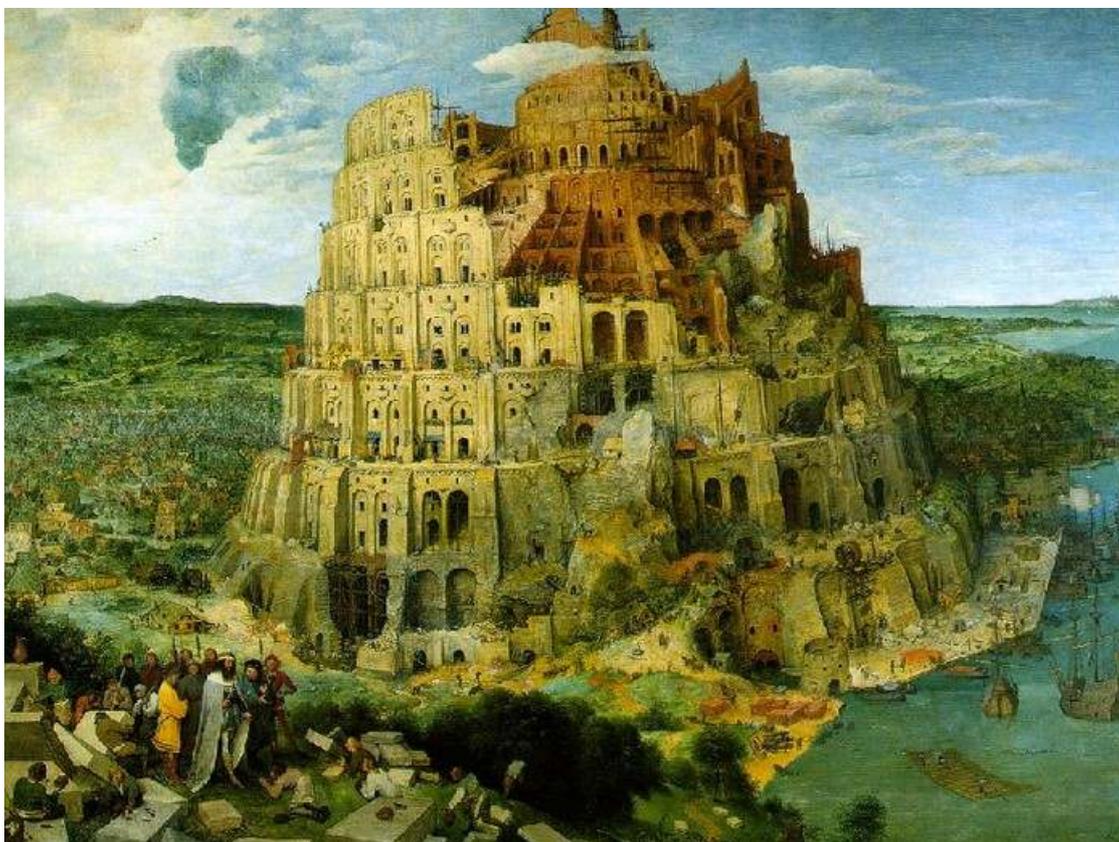


LA SECURITE MONDIALE AU XXIEME SIECLE

UNE VUE PROSPECTIVE

I. L'EUROPE ET LA SECURITE MONDIALE AU XXI^{EME} SIECLE. UNE VUE PROSPECTIVE.

1.0 La scène internationale de demain : une vue prospective.



Une contradiction apparente marquera l'ordre mondial du XXI^{ème} siècle.

D'une part, s'étendra une mondialisation croissante, de l'autre subsistera une fragmentation étatique diversifiée. Entre ces deux plans, une série de rivalités diffuses attisera la dialectique de l'antagonisme mettant aux prises des acteurs locaux insatisfaits et belliqueux. Cette dialectique resserra les liens complexes qui amplifient les tensions interétatiques et les litiges transnationaux.

Cependant, deux réalités nouvelles marqueront durablement ce début du millénaire : l'affirmation jusqu'ici inégalée d'une puissance internationale sans précédent, les Etats-Unis d'Amérique dont la capacité d'influence unipolaire semble toucher à sa fin, et l'émergence d'une communauté mondiale informelle.

La disparition du « duopole de puissance » de la guerre froide, avec ses codes et ses règles de conduite, a entraîné une perte de rationalité centrale, perturbée par l'apparition de nouveaux fléaux, le terrorisme, la prolifération d'armes de destruction massive et le crime organisé. Cette déstructuration de la rationalité bipolaire s'est appuyée sur une population d'acteurs anonymes ou « exotiques », qui obéissent à d'autres « sens » et à d'autres « logiques » dans l'utilisation indiscriminée de la violence armée.

Pour l'essentiel, le système des Etats, tel qu'il est apparu aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, demeurera le système de base des relations internationales.

Ainsi, l'ordre mondial sera régi par la modalité précaire de l'équilibre, la Balance of Power, entre au moins cinq ou six puissances, les USA, l'Europe, la Chine, la Russie, le Japon et peut-être l'Inde.

Au plan conflictuel, la caractéristique fondamentale de la période est dictée par une interaction forte entre trois zones de convulsion et de crise :

- ▶ **le Proche- Orient**, à la tournure de tensions désespérées; où une escalade de forte intensité s'est déclanchée entre Israël, le Hezbollah et le Hamas,
- ▶ **l'Irak** où la guerre civile intercommunautaire et inter- religieuse attise les visées sécessionnistes et l'ingérence meurtrière de l'IRAN et de la Turquie;
- ▶ **l'Afghanistan** où les défis à l'ordre régional et la déstabilisation du dispositif de sécurité otanien redonne du poids aux Talibans, sans oublier la gravité d'autres tensions latentes en Asie de l'Est et du Sud- Est, la tension indo- Pakistanaise à propos du Cachemire, la Corée du Nord avec ses capacités de nuisance, la méfiance persistante entre la Chine et le Japon et la menace ouverte de la Chine sur Taiwan.

Cependant, dans la dynamique de la scène contemporaine, la guerre interétatique semble avoir cédé provisoirement la place à une violence informelle, venant d'une mondialisation aux incitations contradictoires.

La marche de celle- ci dans la dimension économique, technologique et doctrinale signifie pour certains, une nouvelle ère d'ouverture et de coopération, instaurant des règles du jeu communes pour l'exercice d'une concurrence aux avantages asymétriques.

Pour d'autres, elle suscite des contre-credo et des résistances acharnées, occupant désormais l'espace symbolique laissé vacant par l'effondrement du communisme.

Cependant au cœur de ces bouleversements des techniques et des pouvoirs, la rivalité fondamentale entre les joueurs s'exercera sur un échiquier planétaire, où le foyer principal de la puissance sera, comme toujours, l'Eurasie, point d'ancrage de la suprématie globale et axe géopolitique du monde.

Ainsi, l'état mouvant de la conjoncture donnera lieu à une sécurité mondiale instable, à une violence régionale diffuse et à des conflits locaux intenses qui verront la coexistence d'une paix de surveillance stratégique entre les acteurs majeurs de la scène internationale et d'un désordre chaotique entre les unités politiques et les groupes d'actants d'ordre mineur.

Dans cette situation qui tirera les ficelles du jeu ? Qui en sera le maître ? De quelles cartes disposera-t-il ?

Quels seront les points chauds de la planète et les aires de conflits de demain ?

Questions non négligeables pour les analystes politiques ; questions essentielles pour les faiseurs d'histoire.

En ce qui concerne l'Europe, qui a inventé tous les concepts-clés de la vie internationale, la souveraineté, l'Etat-nation, l'équilibre des forces, l'empire universel et la « jealous emulation » ; elle demeurera le seul ensemble du monde moderne à ne jamais avoir connu de structure politique unifiée.

Cela sera l'affaire européenne majeure de notre siècle et son issue influencera en profondeur l'état du monde, la distribution de la puissance et le destin de l'Occident.

Sur les sables mouvants de l'Histoire et selon une perspective plus régionale que mondiale, mais susceptible d'induire des effets combinés à l'échelle planétaire, un nouveau « grand jeu » s'est instauré en Asie centrale, entre le Caucase et le Grand Moyen-Orient, une zone productrice et exportatrice d'énergie, ayant une influence indirecte sur la bordure méridionale de l'Eurasie, la région des « Balkans mondiaux » où la situation politique est la plus explosive.

Dans cette zone centrale, un vide de pouvoir s'est créé suite à l'effondrement de l'empire soviétique et une confusion redoutable s'est installée entre Islam et luttes de clans. C'est là que prospèrent les combats asymétriques entre les forts et les faibles, dont l'expression plus inquiétante est le terrorisme. Il s'agit d'un défi pour l'Occident, dont la lutte ne peut épuiser la stratégie des démocraties ni être une fin en soi pour l'Europe ou pour les Etats-Unis.

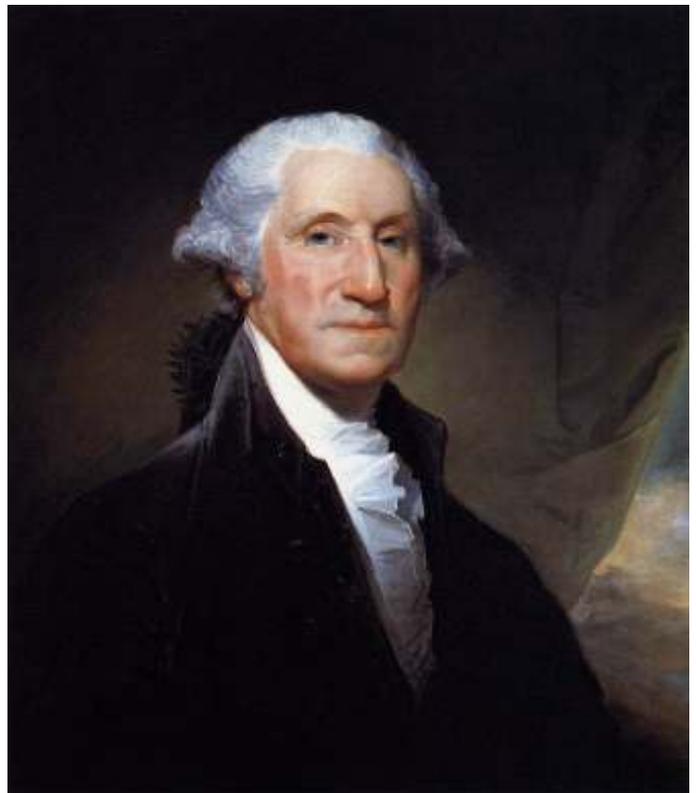
C'est une aire caractérisée par une profonde stagnation sociale, qui embrasse le Levant et le Golfe Persique, la Turquie, le Caucase et l'Asie centrale, le Pakistan et l'Indonésie, et où vivent quelque 820 millions de musulmans. Il est très clair politiquement que ces populations ne veulent et ne peuvent être laissés à l'écart du développement et de la modernité.

Dans cet arc de crise permanente, la maison de l'Islam (dar al Islam) montre toute sa complexité et toute sa virulence. Ici, une forme mélangée d'hostilité et de ressentiment vis-à-vis de l'Occident nourrit l'isolement intellectuel et culturel d'un monde jadis fleurissant, cependant que des bureaucraties d'Etat, omniprésentes et inefficaces, inhibent toute réforme et entretiennent la pauvreté et la frustration.

1.1 L'Europe et les Etats-Unis. Des partenaires égaux ou équivalents ?



Le comte de la Fayette



George Washington

En raison de la faiblesse relative due au caractère incomplet de son intégration, l'Europe ne parviendra pas immédiatement à se doter d'une stratégie globale intégrée ni d'une vision anticipatrice de ses intérêts géopolitiques communs et permanents, susceptibles d'ordonner un comportement politique unifié sur la scène mondiale.

Ce concept directeur appartient dans l'Histoire à la puissance hégémonique et au statut privilégié qui accompagne sa prééminence internationale. Il appartient aujourd'hui aux Etats-Unis d'Amérique, puissance économique, technologique, culturelle et militaire.

Seuls les Etats-Unis possèdent la panoplie complète des moyens de la puissance et le sens de la mission historique.

Depuis l'effondrement de l'Union Soviétique, ils ont accédé au rang d'arbitres des Etats d'Eurasie mais également au statut de puissance globale dominante.

En raison de leur rôle, ils s'opposeront à ce qu'un Etat ou un groupe d'Etats ne puissent devenir hégémoniques sur la masse eurasiennne, exactement comme ça a été fait par l'Angleterre vis-à-vis de l'Europe lors de sa grandeur impériale.

Pour des raisons qui tiennent à la fois de son épuisement historique, de l'exercice résolu de la fonction de leadership de la part des Etats-Unis dans les affaires au monde, ainsi que pour l'effet stabilisateur de sa puissance découlant d'un engagement de longue date dans la défense des convictions morales historiques de l'Occident, l'Europe doit se faire avec l'Amérique et dans les institutions existantes, mais réformées et renforcées.

L'unité de l'Europe ne se fera pas sur une opposition ou sur une défaite de l'Amérique. L'Europe ne pourra pas se rassembler dans la solitude face aux périls grandissants sans assurances ultimes, ni sur une rupture de la confiance en elle-même et sur celle des alliés de l'Amérique, mais seulement dans le cadre d'une alliance euro-atlantique sûre, large et redéfinie. Or, cette unité est décisive, pour elle-même et pour le reste du monde corrompu par la violence, et une sorte de Loi Fondamentale devra en forger la personnalité, la visibilité et la capacité de rayonnement.

Unie, l'Europe saura faire face aux défis civilisationnels et sociétaux du XXI^{ème} siècle et redeviendra un acteur géostratégique rééquilibrateur et éclairant à l'échelle mondiale. Paralysée par ses divisions internes, elle régressera à la simple expression de la géographie, au théâtre où se dérouleront les conflits futurs pour l'acquisition de la puissance globale.

La fin éventuelle de l'hégémonie américaine et l'épuisement du « moment unipolaire » du système international post- bipolaire conduira plus facilement à la généralisation du désordre qu'à l'émergence d'une prépondérance de même nature, au plan économique, technologique, politique, culturel et militaire.

L'Europe ne pourra pas arbitrer à elle seule les problèmes de sécurité dans un espace continental élargi et encore moins dans un contexte mondialisé. Les Etats-Unis ne pourront affronter tous seuls les nouvelles menaces et résoudre individuellement ou avec des « coalitions de circonstance » les conflits futurs en Eurasie, sans un partage des responsabilités communes avec l'Europe, sans un partenariat équivalent avec elle.

L'espace des rivalités est sans précédent, celui des antagonismes est sans commune mesure avec les ressources d'un seul acteur surclassant tous les autres.

1.2 Instruments de pouvoir et intérêts géopolitiques.



La maîtrise des nouveaux instruments de pouvoirs (les technologies, la communication et l'information) n'est pas suffisante pour assurer l'exercice de la prééminence mondiale. La recherche d'un équilibre durable des intérêts géopolitiques dans le monde demeure la condition « sine qua non » de la gestion du système international de demain.

Or, cet équilibre a besoin de consensus et d'intérêts partagés pour s'instaurer et perdurer, plus que de domination ou d'exercice unilatéral de la force pure.

Par ailleurs, si l'impératif territorial a été, par le passé, l'impulsion incoercible des comportements agressifs des Etats, le contrôle des territoires n'a pas perdu de son importance. Les litiges territoriaux dominent encore les relations internationales sous forme de conflits ethniques, identitaires, ou religieux, liés souvent à la géopolitique des ressources et aux besoins démographiques croissants.

Cependant, d'autres défis apparaissent, liés à la prolifération balistique et nucléaire, surtout dans une Asie en pleine transformation et en situation d'éveil nationaliste. La dégradation rapide de l'écosystème, les changements climatiques, l'augmentation de la population dans les zones les plus pauvres de la planète, la restriction des terres arables et la diminution des ressources énergétiques rajoutent des couleurs sombres au tableau déjà obscur du devenir du monde.

Ce vécu prévisible de l'humanité prendra la forme d'une remise en marche de l'espèce par des migrations à grande échelle, par des déplacements forcés des populations et comportera l'adoption de schèmes mentaux le plus souvent irrationnels, à l'intérieur de « sens » ancestraux, utopiques ou religieux.

1.3 Environnement international : unipolarisme cooptatif ou multipolarité ?



Aucun acteur politique n'a, dans la conjoncture actuelle, la capacité de modeler l'ordre international de demain selon sa volonté ou ses ambitions et cela en raison du phénomène dit de « diffusion de puissance ».

Nous évoluons lentement vers un système multipolaire, bien que nombre d'analystes aient soutenu l'idée de l'émergence d'un monde unipolaire, hégémonisé par une seule puissance, et qui semble aujourd'hui en phase d'épuisement.

Or, un ordre unipolaire non hiérarchique, à l'opposé de l'ordre impérial, désigne, au moins en théorie, un système international de transition et ce dernier comporte un processus d'ajustements et de conflits ayant pour enjeu la redistribution du pouvoir mondial.

En perspective, le système international qui se dessine et qui prendra sa forme définitive au cours du siècle, est un ordre où n'apparaît pas immédiatement une menace idéologique ou stratégique dominante, à l'exception de la Chine.

Dans ces conditions, les nations qui composent la constellation diplomatique sont libres de manoeuvrer et de se déterminer en fonction de leurs intérêts nationaux.

Malgré la prééminence actuelle des Etats-Unis, ayant joué un rôle pivot au cours des soixante dernières années, par la combinaison et l'équilibrage de deux stratégies indispensables en Eurasie, la **stratégie trans-atlantique** en Europe grâce à l'OTAN, et celle **trans-pacifique** grâce à des relations de sécurité triangulaires et informelles avec la Chine et le Japon, aucune autre puissance sera capable d'affermir sa prépondérance exclusive et de l'exercer de manière permanente.

Ainsi, les grandes nations continentales devront cohabiter avec les petites et rechercher des formes d'équilibre tacite, en veillant à ce qu'aucune d'entre elles ne soit tentée de le remettre en cause.

Tant que cet équilibre sera sauvegardé, la communauté internationale se chargera des opérations de « maintien de la paix », surtout en cas de transgressions mineures. Dans de tels cas, le principe de la « sécurité collective » et celui des « alliances de circonstance » prendront le dessus sur la logique des « alliances permanentes », qui interviendraient essentiellement en cas d'atteinte à l'**équilibre général**, dans les crises existentielles ou vitales les plus déstabilisantes pour la distribution du pouvoir mondial.

Dans cet environnement, la politique de la « Balance of Power », destinée à faire contrepoids à l'émergence d'Etats perturbateurs, n'aura rien perdu de son utilité et cette balance sera constamment influencée par un dosage savant de données stratégiques et de considérations morales, d'idéalisme et de Realpolitik.

Le double équilibre entre la défense des valeurs et les impératifs de la géopolitique d'une part, et les rapports de forces pures de l'autre, présidera à la définition des intérêts vitaux.

Ainsi, au niveau du système international et de la logique des contrepoids, la rivalité entre les joueurs s'exercera sur un échiquier planétaire.

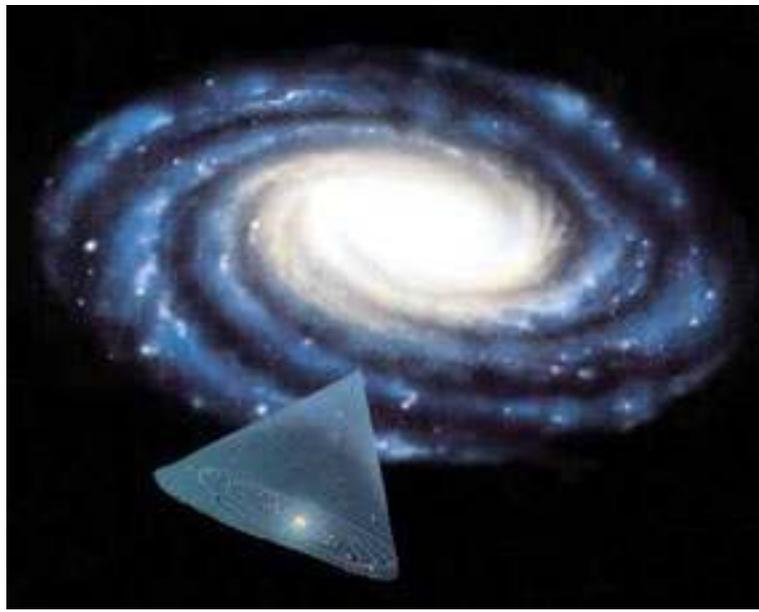
Le XXI^{ème} siècle verra l'entrée d'acteurs importants dans la danse du nouveau millénaire et la montée en puissance de nouveaux centres de pouvoir au Japon, en Chine, en Inde et en Extrême Orient.

Ces pôles de pouvoir refléteront les nouvelles réalités de l'antagonisme à l'ère de la balistique, de la frappe de précision et des charges nucléaires ou chimiques.

Simultanément, nous assisterons à la poursuite des phénomènes de désagrégation et de crise, ainsi qu'à l'émergence d'un nouveau type de conflit, les conflits métapolitiques, comme forme particulière et englobante des conflits asymétriques.

Dans ce contexte, un mélange d'ajustements inévitables relativisera le poids des puissances traditionnelles, et en premier lieu celui de l'Amérique, mais aussi et encore d'avantage, celui de l'Europe.

1.4 L'Europe et la révolution dans les affaires politico-stratégiques.



Ainsi, l'Europe, face à la nouvelle géopolitique planétaire, devra opérer un revirement radical, une **révolution copernicienne dans les affaires politico-stratégiques**.

Cette révolution suppose en amont une rupture conceptuelle, consistant à penser le monde et les équilibres géopolitiques globaux, comme les véritables enjeux de conflit, de sens, de sécurité et de puissance.

Nous retrouvons là la logique du système international, sa valeur euristique et son sens.

Ce changement d'échelle, de problèmes et de complexité fait clairement apparaître la nécessité d'une diplomatie des sphères d'intérêts et de choix de coalitions pour les situations

de crise, ainsi qu'une hiérarchisation différente des objectifs historiques et des valeurs stratégiques et cela dans un monde où la sécurité et la stabilité sont désormais globales.

En elle-même, la conscience de ce changement est déjà une révolution et elle est d'autant plus radicale qu'elle est conceptuelle et de vision.

Elle replace les problèmes de légitimation de l'action internationale des Etats ailleurs et autrement que dans la seule autonomie des compétences et des sphères d'influence de l'ONU et de l'OTAN.

Elle les situe au seul niveau pertinent, celui de la « gouvernabilité » du système international dans son ensemble.

Cela se traduit d'abord par un rééquilibrage des responsabilités politiques et militaires vis-à-vis de l'Amérique, car sans l'Amérique l'Europe sera marginalisée en Eurasie, et sans l'Europe l'Amérique serait réduite à une île lointaine au large de l'Asie.

Dans l'absence d'un principe organisateur unique et de l'importance croissante des conditions non militaires de la sécurité, ainsi que des facteurs culturels, comme facteurs organisateurs et créateurs de puissance, l'accent est mis aujourd'hui sur la recherche d'un sens à donner à l'exercice de la puissance.

Or, à chaque fois qu'un équilibre s'instaure entre la puissance d'une part et le monde des valeurs de l'autre, la diplomatie a le devoir de définir ce que constitue pour un acteur son intérêt vital et, dans le cas de l'Europe, son intérêt commun.

Il s'agit là de l'aspect fondamental de la construction européenne ainsi que d'un ordre géopolitique global nouveau et stable, en Europe et dans le monde.

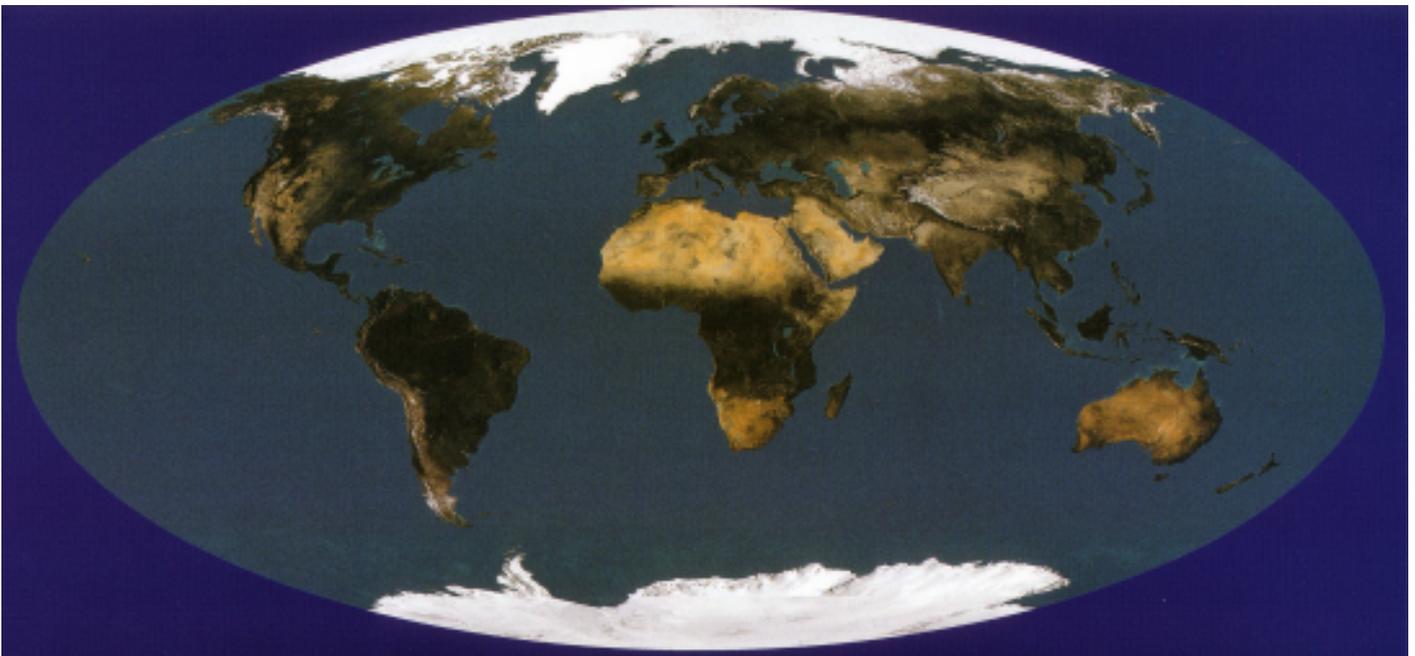
Il faut pour cela que les Européens revendiquent fermement que les conditions de leur sécurité ne soient pas décidées en dehors d'eux, par d'autres acteurs quels qu'ils soient.

L'Amérique et l'Europe peuvent jouer ensemble à un rééquilibrage stratégique et à une stabilisation progressive de la planète, face au double phénomène de l'autonomisation des conflits locaux et de la montée des dangers venant de l'arc de crise qui va du Pakistan au

Maroc, du Caucase au Golfe Persique et de l'Asie Centrale à l'Asie du Sud-Est, bref à la zone des « Balkans mondiaux ».

En dehors de cette perspective globale commune et de cette responsabilité d'ordre planétaire, toute politique de l'équilibre, de puissance et de force, dans le système multi-civilisationnel du XXI^{ème} siècle, deviendrait hasardeuse pour l'Amérique, incertaine pour l'Europe et critique pour l'ensemble de l'hémisphère Nord (Russie incluse).

1.5 L'ordre international de demain.



L'ordre qui se dessine pour demain est donc voué à tenir compte des leçons de l'expérience, qui lient la stabilité des systèmes internationaux à des perspectives géopolitiques différentes, de telle sorte que toute Weltpolitik ne peut s'instaurer sans une logique de la balance, et l'Europe ne pourra s'y soustraire, si elle veut affermir ses raisons historiques et contrecarrer des coalitions hostiles.

Tout système international est voué à la symétrie, en dépit de laquelle l'alternative à l'hégémonie d'une seule puissance est le désordre et le déséquilibre. Le système international de demain, plus interdépendant et en même temps plus hétérogène que tous les systèmes du passé, aura besoin d'un pluralisme d'idées, d'interprétations et de forces, auxquelles l'Europe doit apporter sa contribution.

Celle-ci apparaît décisive car si les freins à l'action internationale d'un Etat perturbateur reposeront sur le seul unilatéralisme de l'acteur hégémonique, ou sur les compromis institutionnels obtenus dans une enceinte d'arbitrage - les Nations Unies -, la liberté de choix des puissances prépondérantes ne pourra trouver satisfaction dans un système de règles établies par simple consensus, en dehors des réalités de la puissance.

Ainsi, le principe de l'équilibre et le multilatéralisme qui s'y accompagne exigent une distribution approximative du pouvoir mondial.

Dans cette perspective, l'Europe doit assumer son rôle de puissance et en porter la responsabilité et la charge.

Elle ne pourra plus refuser d'entrer dans les querelles qui secouent le monde, ni refuser de s'impliquer dans les conflits qui interviennent dans sa zone d'intérêt vital, ses marches ou sa périphérie, l'Est, le Sud-Est et le Nord européens, la Méditerranée et, plus loin, l'Océan indien et l'Asie Pacifique.

L'Amérique aura besoin de l'Europe pour préserver l'équilibre dans plusieurs régions du monde et l'Europe aura besoin d'une Weltpolitik pour définir ses intérêts communs et mettre en œuvre une politique étrangère qui lui soit propre.

Le retour de la grande politique revêt pour l'Europe une signification essentielle et repose sur le constat que la sécurité européenne a cessé d'être, pour l'heure, une affaire « de paix et de guerre » pour le monde, ce qui a été le cas au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

C'est désormais l'Asie, le Moyen-Orient, le Grand Moyen-Orient et les « Balkans mondiaux » qui s'imposeront comme les régions les plus dangereuses de la planète.

L'Asie regroupe la moitié de l'humanité, rassemble les acteurs mondiaux les plus importants, abrite des foyers de crise permanents, sans issues prévisibles à moyen terme. C'est en Asie que se situent les querelles de souveraineté les plus aiguës et c'est au Golfe Persique et au Grand Moyen Orient que se fera le test de la puissance et de l'hégémonie américaines.

C'est pourquoi la sécurité européenne dépendra de plus en plus de la participation de l'Europe à l'équilibre des forces dans le monde et de sa capacité à créer les conditions politiques les plus favorables à ses intérêts, à partir de l'idée qu'elle se fait d'elle-même, du rôle futur du continent et du sens qu'elle accorde à sa mission historique.

1.6 Le choix de l'Europe.



L'histoire nous rappelle que rien ne dure indéfiniment et que le rôle stabilisateur de la puissance américaine pourrait décliner, affectant à terme la sécurité de l'Europe. En perspective, l'Europe doit prendre conscience que sa sécurité est indissociable de celle de son environnement proche, moyen-oriental et eurasien, et que son rôle « autonome » ne suffit pas à préserver ses intérêts ni à assurer sa défense.

Par contre, l'Europe peut accéder au rôle de partenaire d'une communauté de valeurs, de convictions et d'intérêts partagés avec les USA.

Dans ce cas, elle doit opter pour une grande stratégie aux implications multiples. Ce choix nécessite une adhésion des élites et une mobilisation des opinions autour d'un objectif stratégique central, celui de devenir à terme une puissance planétaire « éclairante » et crédible dont il conviendra de définir la nature et la portée.

Ce rôle s'exerce d'abord par la recherche d'une sécurité internationale minimale et d'un pouvoir fédérateur des plus larges. Cela exige la définition d'une vision géopolitique globale et d'objectifs stratégiques cohérents avec l'existence d'un duopole de puissance de la part des deux piliers de l'Occident.

Dans ce cadre, l'Union Européenne, au sein d'une Alliance Atlantique rééquilibrée, devrait exercer un rôle actif fondé sur une orientation politique commune concernant la politique mondiale en Eurasie et les différentes politiques régionales dans les « aires de crise » et autres zones turbulentes de la planète.

L'étroite imbrication de deux fonctions de « gouvernabilité » et de « gouvernance » internationales, pour les situations de tensions d'une part et pour les arrangements dans la gestion ordinaire et coopérative du système planétaire de l'autre, devraient favoriser la recherche des issues aptes à créer ou à restaurer la confiance et la stabilité mondiales.

L'Union Européenne et les USA jouant chacun à sa prééminence, de force ou d'expérience, devraient faciliter la recherche de solutions appropriées aux problèmes majeurs du siècle et apaiser les inquiétudes des zones les moins nanties de la planète et surtout de celles les plus explosives.

1.7 Prospective et rétrospective.



Les temps de troubles et de désordres publics, et ceux qui impliquent la transition d'un système à l'autre des relations entre les nations, incitent à la réflexion sur les schèmes du devenir, sur la naissance, l'affirmation et le déclin des républiques et des empires et sur le caractère aventureux et incertain des grandes stratégies.

Cette méditation a pris tantôt la forme d'une spéculation sur l'utilité des ralliements et des alliances militaires dans l'imminence d'une guerre ou sous la menace d'un danger grave, tantôt la tournure d'une interrogation sur le sens ultime du combat pour ne pas être à la merci des autres et, en conséquence, sur le refus de la servitude face à des ultimatums existentiels.

Depuis l'antiquité grecque jusqu'à l'âge moderne, portent témoignages de ces réflexions : « Les guerres du Péloponnèse » de Thucydide, la « République » de Platon et la « Politique » d'Aristote, le « Léviathan » de Hobbes ou le « Prince » de Machiavel et, suite aux guerres de religion, le « Traité théologico-politique » de Spinoza.

Réfléchissant à l'époque napoléonienne, Clausewitz nous a éclairé sur l'étrange trinité qui est à l'œuvre dans l'aventure guerrière, « l'entendement politique, la libre activité de l'âme et la passion hostile ».

Plus proches de nos préoccupations, les ouvrages de Montesquieu, de Rousseau et de Tocqueville ont proposé des théories sur l'équilibre des pouvoirs et sur les formes des régimes politiques.

C'est une constante qui se renouvelle à chaque fois dans l'Histoire, lorsque la quête de l'avenir liant intimement les ambitions civiles et les stratégies militaires prévaut sur logique du présent et la volonté d'écrire les pages du futur s'impose sur les contraintes et sur les héritages du passé, eux-mêmes relatifs et vite obsolètes.

Dit avec des concepts modernes, les buts de ces méditations ont été non seulement de décrire les conduites et les dilemmes des acteurs de jadis, mais de dégager la logique implicite de leurs choix afin d'en saisir la leçon et le « sens » permanents. Or, ces buts demeurent incompréhensibles si on ne les replace pas dans le contexte d'une conjoncture particulière et dans l'horizon des relations d'un système, qui circonscrit le cadre général de la poïétique historique.

Nous appelons ce cadre, au sein duquel le champ d'action et le centre d'intérêt des acteurs politiques s'expriment par des conduites spécifiques, un système international. Une constellation diplomatique peut être appelée un système, lorsqu'un événement, politique, historique ou stratégique, peut être étendu à l'ensemble.

Au sein d'un système, le verbe diplomatique et l'action militaire se composent en unité et forgent les lignes directrices de la politique étrangère d'un Etat qui est, en tant que telle, une politique de puissance.

La cohésion stratégique d'une société et sa fascination culturelle de masse constituent, à l'heure des « chocs de civilisation » et des nouvelles guerres de religion, des forces d'impact et des facteurs d'influence au sein d'un univers clos, la scène planétaire, travaillée en profondeur pas une hétérogénéité philosophique et morale virtuellement conflictuelle.

Par ailleurs l'éveil culturel et la résurgence de revendications ethniques, claniques et tribales au tropisme nationaliste peuvent devenir une force de désespoir et de révolte et engager les grandes nations et l'ordre établi dans des luttes de pacification et de stabilisation longues et difficiles, soient-elles impériales ou locales.

En reprenant la caractérisation des rapports internationaux, le trait original qui distingue ce type de relations de toutes les autres relations sociales est qu'elles se déroulent à l'ombre de la guerre, sous la menace d'un conflit armé et sanglant, dans les tensions des crises ou sous l'influence d'une déchirure de l'ordre social, devenu désormais transnational.

Cette spécificité nous rappelle que les Etats et les nations, hostiles par position, par ambitions ou par principe, vivent l'une vis-à-vis de l'autre dans un état de nature, un état dans lequel s'organise le genre humain et dans lequel chaque peuple jouit de la liberté naturelle qui parlait autrefois aux individus au nom d'une raison supérieure, la Raison d'Etat et qui s'exprime aujourd'hui au nom d'une conception de la sécurité qui est interdépendante et commune.

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, savants et philosophes, auxquels se sont joints des économistes, ont poursuivi cet effort de connaissance ayant pour objet la conjoncture mondiale.

Leur préoccupation était double. Elle visait d'une part à réfléchir sur l'expérience des collectivités humaines au sujet de la réorganisation de l'ordre social effondré par un conflit de grandes dimensions et, d'autre part, à identifier la portée de la rupture politique, engendrée par l'atome et par la révolution balistico-nucléaire à l'âge planétaire.

Celle-ci introduisit une hétérogénéité fondamentale et bouleversante, non seulement d'ordre technique vis-à-vis du système antérieur, mais sur le cours tout entier des relations humaines ouvrant sur une ère nouvelle, l'ère nucléaire.

1.8 L'Amérique et la politique de primauté.



Avec l'effondrement du mur de Berlin et celui du dernier empire militaire du monde, l'ancienne Union Soviétique, les spécialistes et les historiens, pour la plupart des cas américains, à l'exception notable de R. Aron, se sont penchés sur la nature du système international qui allait succéder à l'ordre bipolaire.

A leurs yeux, celui-ci devait comporter le maintien de l'influence prédominante de la seule puissance authentiquement planétaire du monde, les USA. Ils dégagèrent ainsi une réflexion à plusieurs voix, qui a été pour Z. Brzezinski géopolitique et stratégique, pour S. Huntington, civilisationnelle et prospective ; dans le cas de F. Fukuyama idéologico-philosophique, ou encore diplomatique et historique, en ce qui concerne H. Kissinger.

Plus proche de nous, R. Kagan s'est employé à établir une comparaison entre les acteurs majeurs de la scène planétaire, les USA et l'Europe, à partir d'une vision antinomique de la force et de la faiblesse des nations, influant sur leur philosophie, leur comportement et leur psychologie dans le jeu politique du monde.

D'autres auteurs nous ont rappelé que la république impériale, plus favorable aux libertés des individus passait pour une menace aux libertés des Etats et implicitement des nations et que dans plusieurs situations l'hégémonie, se dissimulant sous les principes de la démocratie, pouvait se rapprocher de la tyrannie.

Cependant, l'objet profond de ces réflexions demeurait la dialectique de l'antagonisme et la politique de primauté au sein du système international d'aujourd'hui et de demain, plus interconnecté et plus complexe que tous les autres systèmes du passé.

Dans le décryptage de cette donne inédite, Z. Brzezinski dégage une lecture du système international où le choix d'un engagement cohérent de l'Amérique vise la préservation et l'exercice d'un Leadership cooptatif et d'une hégémonie démocratique.

L'intimité de ces deux notions est liée à la gestion des alliances et à la légitimité internationale de l'action des Etats-Unis.

C'est donc à partir d'une analyse globale de la scène planétaire que l'auteur parvient à historiciser et à relativiser la priorité absolue accordée par l'administration Bush à la « guerre contre le terrorisme ». Celle-ci ne peut représenter à ses yeux qu'un but stratégique à court

terme, dénoué de pouvoir fédérateur. En effet, s'interrogeant sur l'hégémonie américaine et, en perspective, sur son déclin historique à long terme, il replace la complexité du paysage mondial et ses turbulences dans le cadre d'une stratégie d'alliance permanente avec l'Europe. Seule cette alliance, interdépendante, mais toutefois asymétrique, est en mesure d'assurer une communauté d'intérêts partagés entre l'Europe et les USA.

Cette alliance seulement peut garantir à ses yeux l'évolution de la prééminence des USA sous la forme qui correspond le plus à une démocratie impériale, l'hégémonie de cooptation.

Aucune alliance de circonstance ne peut élargir les bases d'une direction éclairée, fondée sur le consensus plutôt que sur la domination pure.

Aucun autre acteur ou ensemble d'unités politiques, à l'exception de l'Europe, ne peut permettre l'exercice d'un Leadership mondial, sous la forme d'un pouvoir fédérateur et rassembleur vis-à-vis de ses alliés.

Moraliser la mondialisation et rechercher les bases d'une interdépendance équitable, ce sont là les deux impératifs-clés, capables de donner une réponse intégratrice aux menaces et turbulences mondiales de demain.

Nous y retrouvons là également les présupposées d'une direction éclairée dans les grandes affaires du monde. C'est donc dans une politique rationnelle et pondérée que peuvent être redéfinis, selon ses vues les fondements d'un partenariat acceptable avec l'Europe pour l'exercice de responsabilités complexes liées à l'interdépendance mondiale.

C'est donc dans le cadre d'initiatives originales, en vue d'échapper au chaos et au désordre qui guette le monde, que Brzezinski resitue les dilemmes de la politique de sécurité des Etats-Unis.

Celle-ci doit être combinée, d'après ces analyses, avec l'inconnue de la politique de sécurité de l'Europe comme composante indissociable de l'équation de sécurité mondiale. Or, y a-t-il, au cœur de ce grand dessein hégémonique un espace de manœuvre praticable pour une stratégie réaliste de l'Europe, permettant à celle-ci d'échapper aux sirènes d'un nationalisme régionaliste habillé d'anti-américanisme?

Oui, cet espace existe – peut-on ajouter – et doit combiner une vision géopolitique planétaire, une stratégie militaire globale par le biais de l'OTAN et une attitude vis-à-vis du terrorisme et

de l'ISLAM, plus souple, plus différencié et plus crédible, mettant l'accent sur l'unité politique du camp des démocraties et, plus en général, de l'Occident.



LA SECURITE MONDIALE AU XXIEME SIECLE

UNIPOLARISME ELARGI OU MULTIPOLARITE ?
LE DEBAT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DE DEMAIN

II. L'EUROPE ET LA SECURITE MONDIALE AU XXI^{EME} SIECLE. UNIPOLARISME ELARGI OU MULTIPOLARITE ? LE DEBAT SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL DE DEMAIN.

La guerre entre les USA et l'Irak a d'abord consacré la prédominance militaire des Etats-Unis, en exaltant la notion d'unipolarisme, puis en moins de quatre ans a précipité la fin d'un monde que l'on estimait définitivement unipolaire. La notion d'unipolarisme résulte de la distribution mondiale de la puissance et du regroupement politique des Etats. Ainsi, la manière par laquelle les Etats, grands ou petits, forgent ou s'adaptent à la conjoncture internationale contribue à la modeler, à lui donner une configuration particulière et donc une morphologie qui n'est ni la résultante ni l'effet mécanique du rapport des forces pures. Cette configuration résulte également de la perception des intérêts de chaque membre des alliances et des regroupements politiques visés, de la nature de leurs revendications, du souci d'équilibre et, pour finir, de la préférence sentimentale, dictée par la sympathie ou l'antipathie naturelles des populations, des parentés ethniques ou de la proximité culturelle.

Au regard du tableau diplomatique et de son évolution, une interrogation se pose avec insistance sur le type de système international vers lequel nous tendons ?

Allons nous vers un **système unipolaire élargi**, euro-occidental, hégémonisé par les Etats-Unis et implicitement asymétrique, ou bien vers un **système multipolaire souple**, américano-eurasien sauvegardant l'équilibre entre plusieurs pôles de puissance, déliés entre eux de toute référence à des valeurs communes et à une structure normative contraignante ?

Tel est le dilemme des Européens confrontés aux défis de l'avenir à long terme.

Partenariat **rééquilibré et stratégique** avec les USA, qui ont été à l'origine le prolongement du champ diplomatique européen, ou **pôle de rivalités** croissantes avec eux ?

Ce dilemme a été fortement personnalisé au cours du débat sur le conflit avec l'Irak et nous y découvrons d'un côté le portrait euro-atlantiste de Tony Blair et de l'autre celui néo-gaulliste de Jacques Chirac.

L'heure est au choix et ce choix est décisif pour l'avenir du continent, pour son union politique et pour sa place dans le monde.

La **politique de partenariat** avec l'Amérique est justifiée aux yeux de Tony Blair au nom des défis et des dangers communs à l'Occident, au nom d'une même civilisation, d'une communauté de traditions et des mêmes convictions morales historiques.

Par ailleurs, dans le souvenir inconscient, l'hégémonie américaine semble garder encore aux yeux des classes dirigeantes anglaises quelque chose de l'hégémonie britannique et la transition de la « Pax Britannica » à la « Pax Americana » ne comporte pas un changement de l'univers mental et culturel. Dans la décision sur la guerre à l'Irak, l'amour propre et le sens de la fierté d'antan, auraient été blessés à mort par une neutralité humiliante qui aurait été associée au calcul de l'abstention franco-allemande.

En revanche la **politique de l'équilibre multipolaire** est défendue par ses apôtres et en particulier par la France, par la crainte d'une hégémonie universelle de l'Amérique, ostensiblement unilatéraliste et multilatéraliste par défaut, limitant ses capacités d'action et celles de la plupart des Etats indépendants d'Eurasie.

Au niveau le plus abstrait, **la politique de l'équilibre** est celle qui, de David Hume à Morton Kaplan, se résume à la liberté de manœuvre, visant à interdire à un acteur prépondérant d'accumuler des forces supérieures à l'ensemble des autres puissances coalisées et à fédérer ses opposants pour lui faire contrepoids.

Au **plan historique**, la **multipolarité** apparaît une vue de l'esprit dans le domaine politico – militaire lorsqu'un acteur essentiel dispose d'une prépondérance absolue dans la distribution mondiale du pouvoir. Cependant l'Amérique, qui est la mégapole du monde globalisé conserve une suprématie militaire absolue, mais lui fait défaut le pouvoir géostratégique de la traduire en influence politique.

Si la politique étrangère « as all politics, is power politics », l'Europe peut-elle établir un partenariat rééquilibré au niveau planétaire avec les Etats – Unis d'Amérique ?

Peut-elle aller plus loin d'un jeu d'influence sur la gestion de l'hégémonie américaine, qui est assurée par la main d'un maître, plutôt que par celle d'un partenaire ? Cette interrogation constitue pour l'heure, l'essentiel des questionnements, sans réponses et sans solutions immédiates, de la scène mondiale.

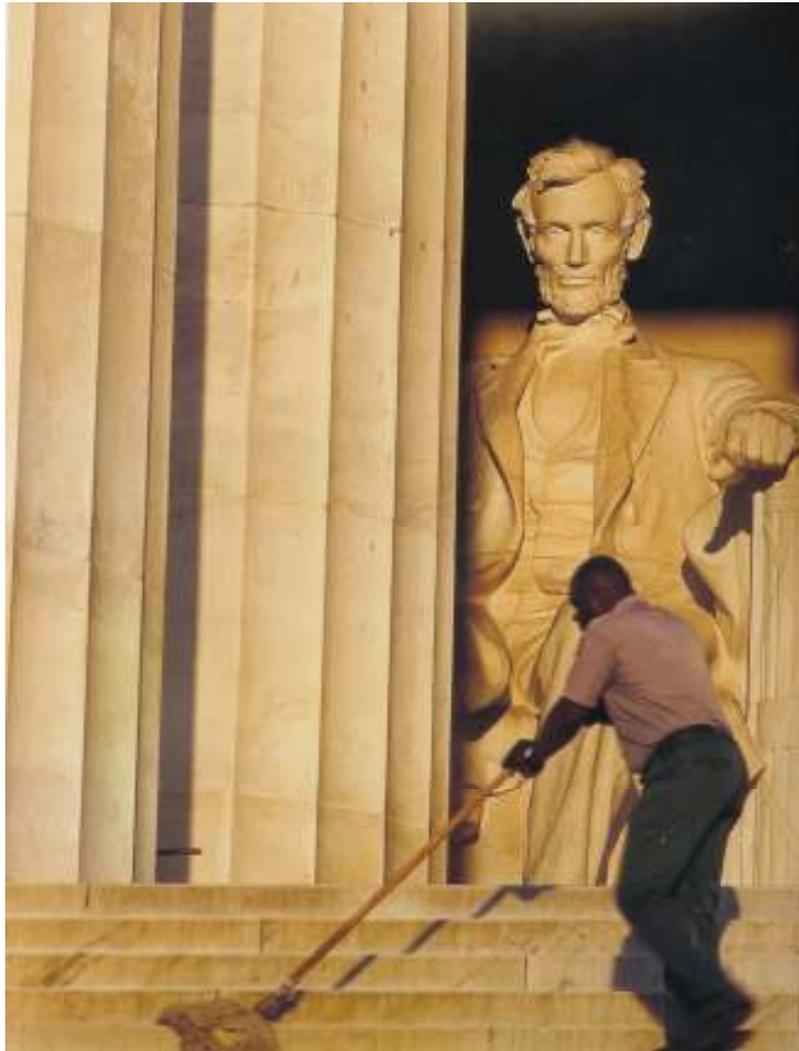
Les objectifs visés par l'équilibre des forces dont disposent les USA, sont-ils de même nature que ceux que l'on peut atteindre par l'utilisation de la puissance, dont dispose l'Europe ?

Rappelons brièvement que **la force** (strength, kraft) fait appel aux capacités de contrainte et de nuisance, **la puissance** (power, macht) aux capacités d'action collective fondées sur la coopération et les moyens d'influence.

La divergence entre Européens et Américains ne repose pas uniquement sur la croyance que l'on peut triompher de l'Histoire, mais sur les intérêts stratégiques, les objectifs de sécurité et la vision du système international de demain, bref sur l'ordre du devenir.

Elle s'en écarte sur le sens de la puissance et sur l'exercice de celle-ci, en réponse au mal fondamental de toute époque, le totalitarisme, le despotisme, les axes du mal ou les postes avancés de la tyrannie ainsi que sur la réplique à donner à l'islamisme et au fondamentalisme terroristes.

2.0 Sur la « logique unipolaire » ou la logique de primauté.



Lincoln Abraham

Le clivage entre les deux visions, européenne et américaine, du système international s'inscrit non seulement sur la nécessaire distinction entre force et puissance, mais sur la stratégie à adopter dans l'emploi de la capacité globale d'un Etat d'influer sur les autres dans des cadres politiques extrêmement complexes. Cette stratégie s'insère dans une lecture de ce qui est l'essentiel d'un système, son homogénéité ou son hétérogénéité et la configuration du rapport de forces. La localisation géopolitique des menaces, les facteurs d'instabilité, les aires de conflictualité, celles de l'inimitié et de l'hostilité déclarées ne peuvent négliger les visées et ambitions de la rivalité traditionnelle. Ainsi diverses combinaisons de l'équilibre sont possibles de telle sorte que la configuration des alliances qui en résulte comporte toujours une hiérarchie, officielle ou implicite.

Cependant et sur le fond, le clivage entre les deux visions, européenne et américaine du système international, a pour origine la politique de primauté et donc la volonté des USA de faire accepter leur **leadership**. Celui-ci selon Z. Brzezinski aurait pour but la création d'une communauté mondiale d'intérêts partagés. Le réalignement stratégique qu'elle postule, exige de considérer toute région comme le théâtre d'une influence spécifique et à évaluer la possibilité d'élaboration de stratégies transpacifiques et transatlantiques capables de gérer de nouvelles alliances.

La « stratégie américaine de Homeland Defense » codifie le principe de l'engagement et celui de la projection des forces, dictée par la discontinuité géopolitique du continent américain. Une démarche missionnaire et morale y exalte, dans le sillage d'une tradition fortement empreinte d'idéalisme et d'esprit de croisade, une rupture significative entre solutions politiques et solutions militaires.

Pour être légitime, toute politique de prééminence doit être porteuse d'intérêts globaux à long terme et pour être efficace elle doit comporter la gestion de nouvelles alliances, impliquant la participation de partenaires partageant les mêmes buts, objectifs et valeurs.

Au plan des considérations historiques toute volonté de leadership de la part des puissances prédominantes, suggère aux autres Etats, grands ou petits, stables ou instables, la crainte d'un glissement progressif vers une « logique d'empire » et définit cette démarche comme une tendance à l'unipolarisme, qui pourrait faire peser une menace sur la sécurité d'autres acteurs puisqu'elle est la clé de voûte du système international et de la stabilité collective.

En effet, dans toute conjoncture de conflit, la guerre modifie le rapport entre sécurité et force. La première est approximative, la seconde est par sa nature mesurable ; variable aléatoire dans un cas, simple expression d'options capacitaires dans l'autre.

De tous les temps et au sein des systèmes internationaux connus, le transfert de certaines ressources en force militaire a engendré crainte, hostilité et inquiétude.

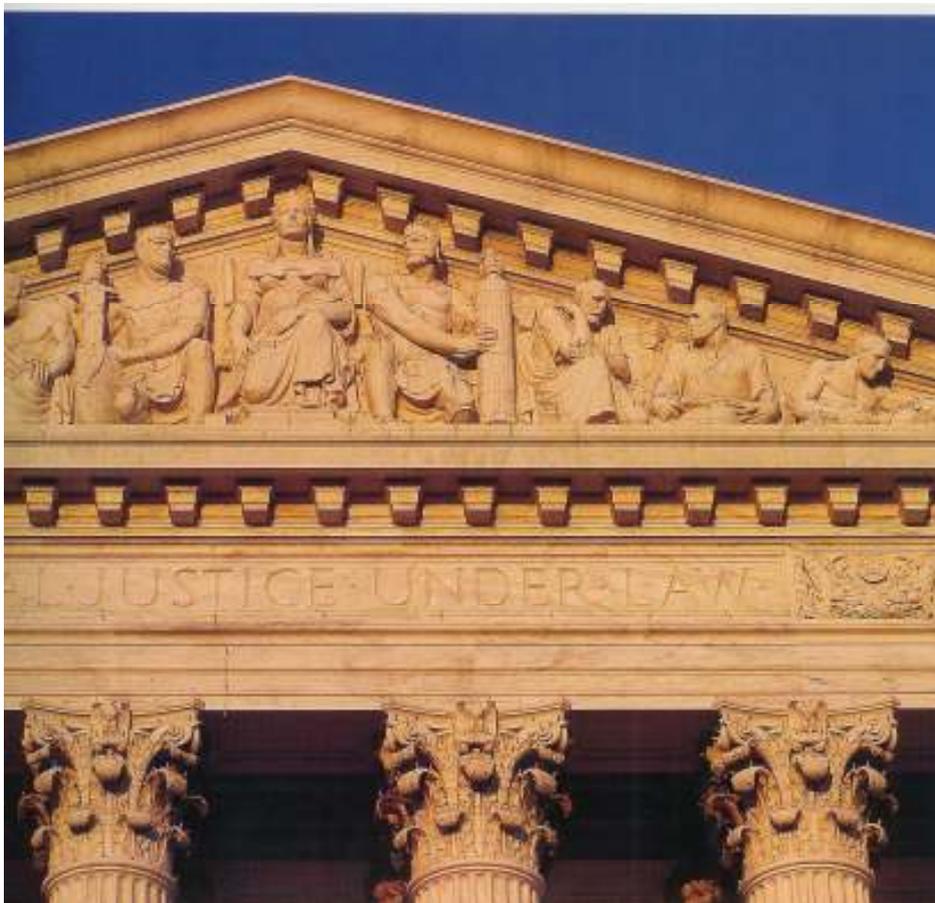
Tel a été le cas hier de l'Allemagne nazie ou de l'empire soviétique. Tel est le cas aujourd'hui des Etats-Unis d'Amérique, bien que pour des finalités politiques opposées.

Lorsqu'un acteur essentiel de la scène mondiale accumule des forces qui dépassent un « optimum de capacités » requis pour sa défense et montre visiblement de vouloir en user, cet

accroissement entraîne un affaiblissement des autres, une opposition des alliés et un glissement des neutres vers le camp des puissances hostiles aux engagements belliqueux. Il modifie en somme les conditions régionales ou mondiales de la sécurité.

Il est ainsi inconcevable que l'Europe et l'Amérique puissent vivre à l'avenir avec des divergences essentielles sur la définition d'un système international stable, sans réexaminer l'ensemble de leurs politiques, tout en s'entendant sur des points fondamentaux et en particulier sur la lutte au terrorisme.

2.1 Droit et force.



Face aux historiens européens qui, lors de la campagne irakienne ont tissé l'éloge de l'impérialisme et de la colonisation du XIXème siècle, et face à ceux, blairistes ou clintoniens, qui ont exalté « l'impérialisme libéral et non territorial » ainsi que la notion européenne de « puissance post – moderne », les Américains ont rétorqué par des questions qui ont la valeur de réponses lapidaires :

- ▶ « Peut-on être puissants sans puissance militaire ? »
- ▶ « Le droit international peut-il se substituer à la force militaire ? »
- ▶ « Les Européens se perçoivent-ils comme des agents de changement et comme des acteurs du monde de demain ? »
- ▶ Quelle est le mode d'emploi aujourd'hui de la méthode utilisée par les Etats westphaliens classiques, celle des temps anciens, caractérisée par l'attaque préventive, l'unilatéralisme de la menace, la défense de l'intérêt national, l'égoïsme sacré, ou l'anarchie du chacun pour soi ?

Ces historiens ont-ils oublié que s'engager sur la voie de la prééminence militaire signifie se condamner à la brutalité et à la servitude de la force pure, une servitude que les moralistes condamnent comme une forme de corruption de la cité politique ?

Les Européens peuvent-ils faire coexister deux méthodes, deux philosophies et deux morales dans une action extérieure ? Celle, d'une part, de la sécurité coopérative et du « rule of law » entre Etats civilisés et celle, d'autre part, implacable, de la loi de la jungle contre des Etats traditionnels et pré modernes, sans que la première méthode ne corrompe la deuxième, par épuisement historique, par mauvais calcul ou par simple volonté d'apaisement ?

- ▶ L'Europe est-elle une puissance ou une super-puissance exclusivement économique ?
- ▶ Vit-elle dans l'Histoire, ou, en revanche, dans une conjoncture illusoire où tout est consensus et coopération ?
- ▶ A-t-elle épuisé son cycle historique et trouve-t-elle plus confortable de se laisser aller sans autre souci de gloire, dans un monde anti-héroïque et post-moderne ?

Il est improbable au niveau des conjectures, que l'Europe puisse échapper aux rivalités séculaires qui bouleversent tout système international, à la spiralisation des crises et des conflits, à la balkanisation du monde, à la poussée démographique d'un univers désoccidentalisé et sans ressources, à la révolte d'une population d'insoumis et d'intrus, qui se situent en dehors de tout ordre normatif dans lequel seulement peut prospérer la liberté des personnes et la sécurité internationale.

Ce qui est primordial dans ce débat qui touche à l'avenir du système international et aux choix décisif de l'Occident, c'est la mise en perspective des visions du monde respectives, des Européens et des Américains.

Cela implique un renouveau des paradigmes intellectuels qui conduisent à des lectures différentes de la scène internationale, des buts de la politique étrangère et de l'indétermination de la conduite diplomatico-stratégique.

Cela nous amènera peut-être à définir le sens de l'Histoire humaine et la quête d'un avenir où la recherche de la sécurité repose pour les Américains dans les lois d'un état très proche de la société de nature et, pour les Européens dans un avenir éloigné de l'état de guerre permanente et de toute politique de puissance.

2.2 Tony Blair et le choix de l'unipolarisme élargi.



Dans le cadre de ce débat, le **choix de l'unipolarisme élargi** est justifié par Tony Blair au nom du plus important des dangers, la division et la paralysie de l'Occident, qui, dans la crise irakienne est apparu coupé en deux.

Pour la Grande Bretagne il s'agit d'éviter le retour à des « situations qui mettraient en cause l'intérêt stratégique soit de l'Europe soit des Etats-Unis » et qui prolongeraient en retour la fragmentation politique de l'Union européenne.

« Pour ceux qui craignent l'unilatéralisme de l'Amérique, le meilleur moyen de le provoquer serait de vouloir constituer un pôle de puissance rival » ou des alliances circonstancielle et contre-productives de l'Europe avec la Russie ou avec la Chine.

« Si c'était le cas- a commenté Michael Ignatieff de la Harvard University- le système serait paralysé et nous serions entrés dans une ère nouvelle».

Dans ce débat entre Européens et Américains ce qui est primordial est la tentative d'équilibrer leurs buts stratégiques, et d'harmoniser leurs objectifs moraux et leurs intérêts géopolitiques.

Or, si l'objectif fondamental est de maintenir l'influence de la même communauté de culture pourquoi les Européens et les Américains ne choisiraient-ils pas de régner ensemble ?

Dans ce cas la loi la plus générale de l'équilibre s'appliquerait naturellement, mais étendue à la notion de parenté de civilisation et cette balance assurerait ainsi la stabilité globale.

De surcroît l'homogénéité du système favorise la prévisibilité et donc la limitation de la violence internationale.

A l'inverse la dialectique de la rivalité entre l'Europe et l'Amérique ne se limiterait pas à la sphère politique, mais s'enracinerait dans des conceptions opposées de la vie, de la société et de l'homme, créant elle-même l'inimitié et favorisant l'hétérogénéité du système international, le désordre généralisé et l'esprit d'aventure.

C'est autour de ces deux conceptions que se sont cristallisées les querelles ayant pour objet la révision de la « notion d'Occident ».

Pour Léon Wieseltier, qui a bien résumé le différend euro -américain sur « The New Republic », à l'époque du débat au Conseil de Sécurité des Nations –Unies, concernant la crise iraquienne : « ce qu'on appelle Occident n'existe plus. Il y a un Occident américain et un Occident Européen. La divergence fondamentale repose d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, sur des légitimités différentes quant à l'usage de la force ». Par ailleurs il s'appuie sur l'idée, très répandue, que ce que l'Europe voudrait, c'est la banalisation du « Bien » en politique étrangère.

Pour focaliser et pour opposer les philosophies et les principes qui président aux engagements internationaux, ceux-ci doivent se comprendre, selon les Américains, à partir de causes politiques et pas d'exégèses juridiques ou morales.

Ce sont des intérêts stratégiques et géopolitiques – disent-ils – qui, en règle ordinaire, modèlent les décisions fondamentales des auteurs principaux de la scène mondiale et guère des majorités formelles et des logiques consensuelles, exprimées dans des enceintes supranationales dépourvues de pouvoir.

Ainsi l'idée de légitimité sur l'usage de la force se réclame de la subordination des intérêts communs à l'exigence du conflit contre des ennemis qui sont dans le même temps étatiques et idéologiques. Les grandes guerres du passé, guerres de Religion au XVIII, guerres de la Révolution ou dynastiques, guerres impériales au XIX, guerres idéologiques ou anti-coloniales du XX siècle ont coïncidé ou accompagné la remise en cause du principe de légitimité, justifiant l'organisation des Etats et des régimes politiques et, présidant à la distinction fondamentale entre ennemis idéologiques ou étatiques.

2.3 Système multipolaire et « security complex »¹.



Puisque l'histoire n'instruit que par analogie, il est convenu de considérer que le système actuel n'est **pas multipolaire** et **demeure unipolaire par défaut**.

La première caractéristique d'un système unipolaire réside dans sa capacité de modeler à son image le reste du monde. Or, l'organisation générale des relations de sécurité ne peut être assurée par une seule puissance et comporte, à fortiori, une conception élargie de la sécurité.

Cette dernière, par sa complexité, postule des partenaires globaux, des « instruments polyvalents » et des « coalitions ad hoc », capables de coopérer à la création d'un environnement stratégique plus sûr, apte à gérer les changements à long terme dans l'ensemble de la région euro-atlantique et au-delà.

¹ voir sur « security complex » J.J Roche

En présentant la deuxième édition de « People, States and Fear » de Barry Buzan, Jean Jacques Roche dans son texte : « Théories des Relations Internationales » souligne que la notion de « Security complex » constitue une méthode nouvelle pour appréhender la sécurité élargie des Etats, une sorte de sécurité sociétale, définie comme « la capacité d'une société à conserver son caractère spécifique, malgré des conceptions changeantes et des menaces réelles ou virtuelles. Plus précisément, elle concerne la permanence de schèmes traditionnels, de langage, de culture, d'association, d'identité et de pratiques nationales ou religieuses ».

Cette « security complex », prise en considération non seulement en ses implications militaires mais également en ses composantes économiques, sociales et environnementales, se rapproche de la communauté de sécurité élaborée par un des premiers apôtres des théories de l'intégration politique, Karl Deutsch à la fin des années cinquante.

Les moyens de cette architecture internationale de sécurité sont constitués par des « institutions interdépendantes » (ONU, OTAN, UE). A celles-ci de prendre en charge la mixité fondamentale de ces systèmes.

Après la disparition de la menace globale que la bipolarité faisait peser sur l'ensemble des relations Est- Ouest, l'interdépendance des enjeux conflictuels a conduit à une conception multilatérale de la sécurité. Cependant celle – ci y introduit une série d'inconnues, qui compliquent les calculs stratégiques et les choix rationnels, tels la diffusion du terrorisme, la prolifération des armes des destructions massives, l'enlisement de la violence etc. Tel est la situation au Proche–Orient, au Maghreb, en Afganistan, en Tchétchénie, au Soudan et au Golfe. Elle recouvre le retour de la guerre en Europe, en Bosnie et au Kosovo ; la prolifération des conflits civils dans plusieurs pays d'Afrique ; la possibilité de confrontations nucléaires en Asie, entre l'Inde et le Pakistan et dans la péninsule coréenne.

Or, les défis de l'Europe au XXIème siècle, et donc la série d'équations qu'elle est appelée à résoudre, présupposent un principe directeur et une stratégie unitaire, eu regard au grand élargissement et aux relations euro -russes, aux rapports euro –atlantiques, à la Méditerranée, à l'imprévisible Proche-Orient, au Golfe, et de manière autrement complexe, à l'aire arabo – persique, ainsi qu'à l'Asie Central et du Sud-Est.

2.4 Multipolarité et instabilité internationale.



Plus que jamais des pays autres que l'Europe et les Etats-Unis essaieront d'acquérir le statut de « grandes puissances » et donc le « statut nucléaire » et, dans les conditions du monde de demain, un équilibre quelconque devra s'instaurer entre plusieurs Etats de force comparable. Ainsi des accords devront être établis avec chacun d'entre eux, qui soient fondés sur une sorte d'amalgame, nécessairement impur, entre valeurs occidentales et impératifs géopolitiques.

D'**aucuns** pensent que l'équilibre qui en résultera devra être fondé sur la **sécurité collective** et sur la primauté du droit, **d'autres** sur la logique des coalitions et l'équilibre des forces.

Quant au système multipolaire, l'instabilité d'un tel système réside sur le fait que les alliances tendraient à devenir conjoncturelles, vouées à durer le temps, forcément très court, d'une opportunité, par sa nature fuyante.

Cet ensemble multipolaire fondé sur le principe de la « main invisible » d'Adam Smith, celui des « freins et contrepoids » du grand Montesquieu, est **un système à très forte hétérogénéité**, habité par des tensions virtuellement innombrables, où toute combinaison est possible, car dictée par le seul intérêt individuel, délié de toute référence aux valeurs et aux normes d'une communauté culturelle d'appartenance.

Ce système augmenterait inévitablement les inconnues et profiterait aux Etats hors la loi.

Les crises y seraient endémiques et sans solutions définitives.

Les contrastes entre des Etats essentiels, censés faire régner l'ordre ou appliquer la loi internationale, exigeraient leur connivence d'intérêts, habituellement justifiés en termes d'alliances, plutôt que de sécurité collective.

Or, compte tenu de l'impossibilité pour les Nations-Unies, organe d'arbitrage universel et dans un état elles-mêmes critiques, de porter un secours quelconque, autre qu'humanitaire, aux sociétés et aux pays affectés par des crises, cette impuissance sera destinée à durer tant que se poursuivra la lenteur du processus consensuel et que la position du Conseil de Sécurité ne sera en une relation quelconque avec la distribution réelle du pouvoir mondial.

Cette impuissance s'aggravera si la position du Conseil sera en dissonance par rapport à la volonté de la puissance dominante de mener des actions unilatérales, de prévenir des conflits et de récompenser ou de punir des acteurs déviants.

Quel pourrait être dans un système multipolaire le rôle de l'Europe et celui des Etats- Unis ?

Les probabilités de crises ouvertes, générales ou locales, seraient-elles moindres ou en revanche plus grandes ? La structure de la paix et de la stabilité découleront-elles de compromis entre principes, ou de compromis entre intérêts en conflits ?

Quelle sera enfin la stratégie plus adaptée pour stopper le terrorisme et quel acteur politique aura-t-il la tâche de définir cette stratégie ?

2.5 Le système multipolaire et l'option française.



En ce qui concerne la préférence française pour ce type de système, **opter pour l'équilibre multipolaire** signifie prendre le parti du refus de l'hégémonie universelle et considérer comme rival l'Etat qui risque de dominer les autres.

Cela implique de tenir les amitiés ou les inimitiés pour temporaires, car l'ennemi d'aujourd'hui est le partenaire de demain.

Quant à la France, en rupture avec Richelieu, déclarant au Conseil de Sécurité à l'occasion de la guerre contre l'Irak, se battre pour des principes plutôt que pour des intérêts, elle a donné la démonstration de ne rien tolérer qui puisse impliquer la subordination du « vieux pays » à l'Amérique, si puissante soit-elle.

A l'époque de la bipolarité, l'Union Soviétique était l'ennemi désigné et le perturbateur du système. La Fédération de Russie dans le monde d'aujourd'hui est devenue le partenaire de l'UE et un allié majeur du jeu planétaire des USA.

En règle générale et par calcul égoïste, taxé souvent de cynique, les Etats n'ont pas de loyauté ni de sentiments de reconnaissance pour les amis ou pour les combats d'hier, mais fondent

leurs relations d'alliance sur les rapports de forces qui se dégagent au présent. Ils peuvent susciter l'amertume, le ressentiment, voire le mépris de leurs alliés d'antan et considèrent les alliances de revers comme un calcul et une nécessité ingrate de la politique de puissance, au sein de laquelle le bien et le mal changent constamment de régime et de visage.

Ainsi les Etats ne peuvent se soumettre aux jugements d'une diplomatie moralisante ou idéologique mais doivent se plier à lui rendre formellement hommage.

Dans le cadre des systèmes de l'équilibre du passé, seulement la Grande-Bretagne a agi conformément au but de la défense de l'équilibre et n'a eu comme objectif, la sauvegarde du système comme tel, que parce que cela sauvegardait sa propre prééminence et sa propre survie.

En tant qu'Etat insulaire et puissance de la mer, dont la maîtrise assurait la sécurité ainsi que l'expansion et la prospérité de son empire colonial, elle s'est employée sans états d'âme dans la politique des alliances de revers et de ce fait dans l'affaiblissement de l'Etat continental qui aspirait à l'hégémonie, la France d'abord, l'Allemagne ensuite. Cette politique a pu paraître à plusieurs comme raisonnable et, en effet, elle se présentait comme telle, puisqu'elle était à la fois honorable et cynique. Honorable, car elle tenait ses engagements dans les hostilités, calculatrice et donc cynique, car ses engagements et ses alliés n'étaient jamais sûrs, ni permanents.

Il en a été ainsi dans un contexte où le système était homogène et intégré, notamment entre les guerres de religion et les guerres de la Révolution, puis encore, entre la guerre franco-prussienne et le premier conflit mondial. Les Etats européens bataillaient pour des conceptions et des valeurs que nous tenons aujourd'hui pour communes et qui, à l'époque, étaient perçues pour transnationales et privées, notamment en matière idéologique et religieuse.

2.6 Hétérogénéité et politique globale.



Radicalement différente est la situation d'aujourd'hui, où le système international, **multipolaire en puissance et unipolaire par défaut**, est fortement hétérogène et la politique globale est à la fois « multipolaire et multi-civilisationnelles » (Samuel Huntington) et dépend de plus en plus de facteurs culturels.

En effet la balkanisation des deux hémisphères est influencée par des regroupements politiques et identitaires qui déterminent les structures de cohésion, de désintégration et de conflit dans le monde émergent.

La survie de l'Occident, face à l'hétérogénéité croissante d'un univers extérieur hostile, dépend ainsi de plus en plus de la cohésion et de la parenté des deux ensembles semi-universels, l'Europe et l'Amérique.

Leur schisme ou leur « clash d'intérêts » les conduiraient à une ruine commune, à une défaite civilisationnelle.

Dans un système multipolaire enfin, la sauvegarde de ses propres exigences de sécurité constitue le but de l'action diplomatique des acteurs essentiels, tandis que la configuration des forces, celles des alliances militaires ou la morphologie du système, n'en sont que les moyens.

En effet, depuis Richelieu, la conception moderne des relations internationales a été orientée à la recherche de l'intérêt national comme but ultime de la Raison d'Etat.

Ceci peut expliquer à la fois l'attitude américaine et le comportement de la France, lors de la guerre d'Irak. Les analystes s'interrogent si l'objectif poursuivi par des deux pays a été d'ordre conjoncturel ou de nature globale et permanente.

Il faudra du temps pour que les deux positions soient soumises à l'harmonisation réaliste des buts stratégiques et des options diplomatiques.

Au cours de la crise irakienne, les **Etats-Unis** ont revendiqué explicitement une autonomie d'action par rapport à leurs alliés et ont déclaré d'être décidés à agir en défiant les risques d'un conflit, « seuls s'il le faut ». La possibilité d'une action unilatérale a été renforcée par le fait que les Etats-Unis, dans un monde qui est à la fois prédateur et terroriste, hobbésien et chaotique, constituent un pôle global de puissance soumis à des vulnérabilités politiques et stratégiques, multiformes et uniques.

Avec l'effondrement de la bipolarité, les Européens se sont convaincus, par une sorte d'euphorie intellectuelle, que l'Europe finissait pour restaurer la « multipolarité » et arriverait à « multi-latéraliser » l'Amérique.

Par ailleurs, dans le sillage des profondes transformations de l'ordre géopolitique et techniques, les Etats-Unis, en tant que puissance insulaire, ainsi que puissance de la mer et de l'espace, se sont persuadés qu'une révolution historique est en cours dans les affaires militaires et qu'un désengagement de celle-ci verrait décliner leur pouvoir et leurs capacités dissuasives contre les menaces asymétriques, conventionnelles ou exotiques.

La France et, avec elle, l'**Allemagne**, ont recherché une autre méthode et un cadre de légalité multilatéral ; implicitement et en perspective, un ordre mondial multipolaire jugé souhaitable.

Or ce dernier, multipliant la dispersion des intérêts de sécurité, réduit l'hostilité déclarée et diminue le risque que l'antagonisme pousse à la confrontation entre couples d'Etats. La **France** pense de surcroît que **la multipolarité** offre les bases d'un ordre social plus stable et plus sûr, pivotant autour d'un système de sécurité collective, qu'elle estime central et qu'elle

voudrait rétablir. Dans ce cadre, elle considère également qu'elle va bénéficier d'une liberté de manœuvre plus articulée et plus large.

Pas seulement la France, mais bon nombre de pays d'Europe se sont convertis, depuis la chute du mur de Berlin, aux doctrines de la prévention des conflits et considèrent que ceux-ci peuvent constituer des enjeux, tant diplomatiques que juridiques.

Par ailleurs, après tant de siècles d'utilisation impitoyable de la force, les européens prétendent aujourd'hui qu'ils ne s'opposent pas au changement du « statu-quo » lorsqu'il s'agit de terrorisme et de régimes autocratiques, mais seulement à la méthode susceptible de le produire, et, en espèce, à l'emploi de la force.

Ainsi, séduits davantage par la forme que par le fond, les européens déclarent de ne pas résister à la vertu mais seulement au vice qui interdit à la vertu de s'épanouir, car, dans la symbiose inextricable du bien et du mal c'est au triomphe du bien qu'est assignée la victoire dans l'ordre juridique et moral de la sécurité collective.

Bien que la France ait compris le message du terrorisme islamique, consistant à déplacer l'affrontement vers une logique où la force militaire ne demeure pas le facteur décisif, elle n'en a pas encore tiré des conséquences pertinentes, au plan politique, stratégique et tactique. Elle n'en a pas conclu, comme les Américains, qu'une stratégie peut l'emporter contre le terrorisme, si l'ensemble des puissances occidentales sont déterminée et si elles sont animées par la volonté de gagner.

Elle c'est opposée en revanche au sens d'une réponse qui a tiré ses racines non pas seulement de la volonté inspirée d'un Président, mais de l'exceptionnalisme américain, de la religion civile du « motivational myth », de la géopolitique de l'insularité et de l'obsession traditionnelle de l'invulnérabilité.

2.7 Partenaires ou rivaux? Etat de nature ou règne de la loi?



Selon Raymond Aron et d'un point de vue théorique le système pluripolaire oscille perpétuellement entre **le règne de la loi et l'état de nature**.

Le règne de la loi, lorsque l'homogénéité des conceptions, la communauté de culture ou l'unité de civilisation tendent à prévaloir, et **l'état de nature**, lorsque l'hétérogénéité du système, le sens de la rivalité, l'inimitié séculaire ou la haine belliqueuse effacent l'influence ou le souvenir d'une diplomatie policée; lorsque dominant ou prévalent, la force effrénée, la barbarie ou l'esprit de lucre.

Cette oscillation est historique.

Tantôt le système multipolaire s'approche du système unipolaire et donc du règne de la loi, celui de l'empire d'une unité politique sur les autres, tendant vers la suprématie d'un pôle ou d'un ensemble coalisé de forces, **tantôt** le système se fragmente et se désagrège tendant vers un état chaotique et un désordre ingérable.

La « **candidature à l'empire** » peut se montrer oscillante. Elle peut risquer de subir des revers qui se révéleraient graves au plan historique, soit par mauvais calcul soit pour avoir emprunté des choix diplomatiques et des alliances militaires périlleuses.

Pourquoi dans ces cas – se demande Tony Blair – la puissance impériale et ses alliés ne régneraient pas ensemble, au lieu de se diviser ?

Privés de leurs liens transatlantiques, l'Europe et l'Amérique seraient confrontées à un univers de nations avec lesquelles elles ont peu de liens moraux et d'objectifs historiques communs.

L'Europe doit donc se décider clairement, si elle est un partenaire ou un rival des Etats-Unis, et en quoi le monde serait mieux gouvernés par une alliance étroite des démocraties, unies entre elles.

En quoi le choix de l'Europe servirait ses intérêts géopolitiques et lui assurerait une plus grande autonomie d'action au sein des institutions multilatérales de consultation, de gouvernance et de sécurité collective ?

Une Europe politique, ayant perdu ses réticences et sa peur pour des responsabilités internationales, inévitables et lourdes, **sera-t-elle de retour dans le monde** qu'elle aura aidé à reformer, prenant conscience qu'il est vain de revendiquer des principes sans la force et que, partout dans le monde, il ne peut y avoir de paix sans liberté ni de stabilité sans développement ?

2.8 Tensions internationales, discontinuités politiques et sous-systèmes régionaux.



Dans le monde de l'après guerre –froide les composantes traditionnelles de la puissance se sont différenciées et de nouvelles configurations régionales sont apparues.

Les diverses composantes de la puissance, économique, politique, culturelle et la différente perception de la menace, associée à la disparition d'un ennemi déclaré, ont incité à affecter autrement les ressources de défense en Europe et aux Etats-Unis.

Celles –ci ont été rabaissées sensiblement dans les pays européens et augmentées considérablement outre- Atlantique.

Puisque la Russie a cessé d'être l'incarnation d'une « idée historique » ou une « cause idéologique » en quête d'opportunités, elle cherche aujourd'hui à redéfinir son identité et à faire oublier son vieux rôle de perturbateur, celui d'interprète séculaire et messianique de la « troisième Rome ».

Le flambeau de la critique de la modernité a été assumé désormais par les intégristes et les fondamentalistes de l'Islam militant.

Or, l'intensité et la dangerosité diffuse de la menace est aggravée par l'hétérogénéité du système international et par l'extrême complexité de ses éléments constitutifs.

« Jamais le monde – rappelle Kissinger dans *Diplomacy* n'a dû être perçu par des perspectives si différentes, ni un ordre mondial conçu ou instauré à une telle échelle et à partir de rapports

de forces si disparates et de volontés politiques si antinomiques », dépourvues de vocations disciplinaires ou missionnaires. Quel ordre peut-il résulter en conséquence de cultures, de doctrine et d'utopies si éloignées ?

L'existence de sous-systèmes régionaux relativement autonomes et doués de spécificités propres, doit être attentivement évaluée dans le cadre d'une évaluation de la politique mondiale qui ne se limite pas uniquement à traiter de la configuration, unipolaire ou multipolaire, du système international, ou de la pluralité des souverainetés militaires. Cette évaluation doit intégrer dans ses calculs que le pouvoir global se traduit historiquement en pouvoir régional.

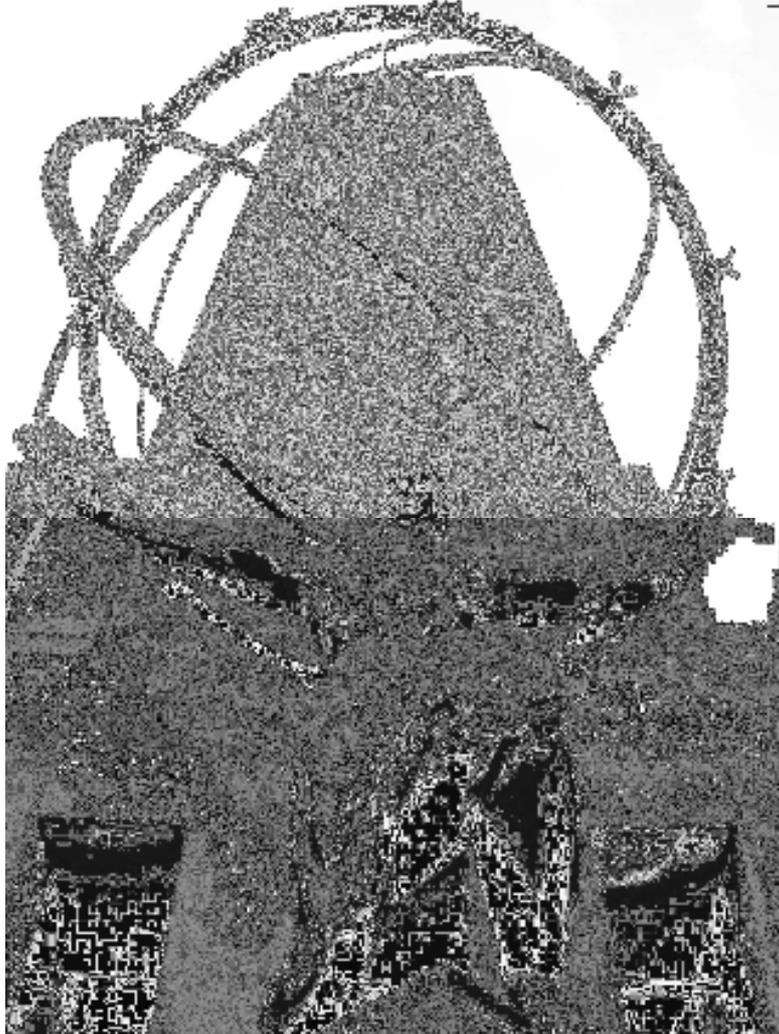
Du point de vue de la **stabilité internationale**, si la multipolarité arrive à limiter la compétition et simultanément la prolifération dans le domaine des armements conventionnels et nucléaires, il **est possible d'imaginer des situations dans lesquelles** les antagonismes et les liaisons les plus divers pourraient être résolus dans un cadre coopératif et donc régional.

En effet, les **systèmes bipolaires** consentent un seul antagonisme et comportent le risque d'une guerre générale, tandis que la **multipolarité** englobe des tensions virtuellement innombrables et comporte par conséquent, une mixité diffuse de coopération et de conflit.

Or le modèle de la discontinuité politique et l'influence des axes de la politique globale sur les divers cadres régionaux demeurent essentiels pour saisir les spécificités entre les deux types d'ordre, régionaux et mondiaux. Ils sont par ailleurs utiles, au plan analytique pour apprécier la nature de leurs interactions.

En effet, les acteurs, les modèles de conflits et les équilibres de pouvoir diffèrent de manière significative d'une région à l'autre et présentent des caractéristiques à chaque fois uniques. Toute région et tout sous-système ont une combinaison particulière et comportent un amalgame divers du global et du local, qui change d'un sous-système à l'autre.

2. 9 Acteurs globaux et sous-systèmes. La France, un « adversaire limité » ?



Le modèle de la discontinuité du système international s’occupe du sous-système plutôt que des acteurs globaux, car ces derniers constituent des agents de liaison et de cohérence entre la scène géopolitique mondiale et les différentes zones locales de conflit. Une exemplification simplifiée doit être mentionnée pour traiter des interdépendances horizontales entre les différents sous -systèmes et pour saisir, en leur complexité, le niveau d’interférences multiples, politiques, sociologiques et culturelles qui constituent des facteurs de transformation significatifs aux différentes échelles régionales.

Du point de vue théorique et compte tenu de l’envergure des transformations, les changements significatifs des systèmes internationaux stables sont obtenus normalement au moyen d’enjeux et de conflits limités, dans les systèmes instables au moyen de conflits d’envergure, dus à des objectifs incompatibles.

Or toutes les modifications susceptibles d'affecter les équilibres établis (la distribution du pouvoir) ou les processus (le niveau d'interaction entre les différentes variables du sous-système) signalent une tendance du système international à se déstabiliser.

Elles définissent un état général de changement en direction d'un plus grand conflit ou d'une plus grande coopération. Ainsi les relations entre le système global et les sous-systèmes régionaux en sont affectés.

L'aire euro-méditerranéenne, moyenne-orientale, arabo-persique, indienne, asiatique, sinique, japonaise, nord et sud américaine, nord africaine, centro-africaine et sud africaine **sont devenus des compléments géopolitiques indispensables** à l'analyse du système international global, car ils demeurent les théâtres effectifs où se déroule l'action.

Le recours à l'histoire permettra de définir rétrospectivement si ces relations ont été de subordination ou d'autonomie et en quelle mesure elles le restent.

En considérant les problèmes de sécurité, l'interdépendance des menaces conduit à une interaction accrue entre les acteurs essentiels du système international et les différents acteurs locaux, désirant améliorer leur sécurité.

Les puissances ou les sujets historiques qui ont des intérêts globaux disposent d'un nombre considérable de combinaisons ou de *Linkages* entre acteurs locaux et problèmes, problèmes et solutions. Cette différence d'options possibles dans des sous-systèmes éloignés permet d'influencer de manière sélective les issues de « conflits locaux », ou ceux dans lesquelles sont impliqués des « rivaux » et des « adversaires ».

Cela se fait par des **méthodes mixtes d'hostilité et de coopération**.

A la lumière des tensions liées au conflit USA/IRAK, la France a été perçue et traitée incidemment par les Etats-Unis, puissance globale de système, en rival ou en « ennemi limité », selon les différents sous-systèmes d'influence et d'intérêts, ou encore en « dissidente ».

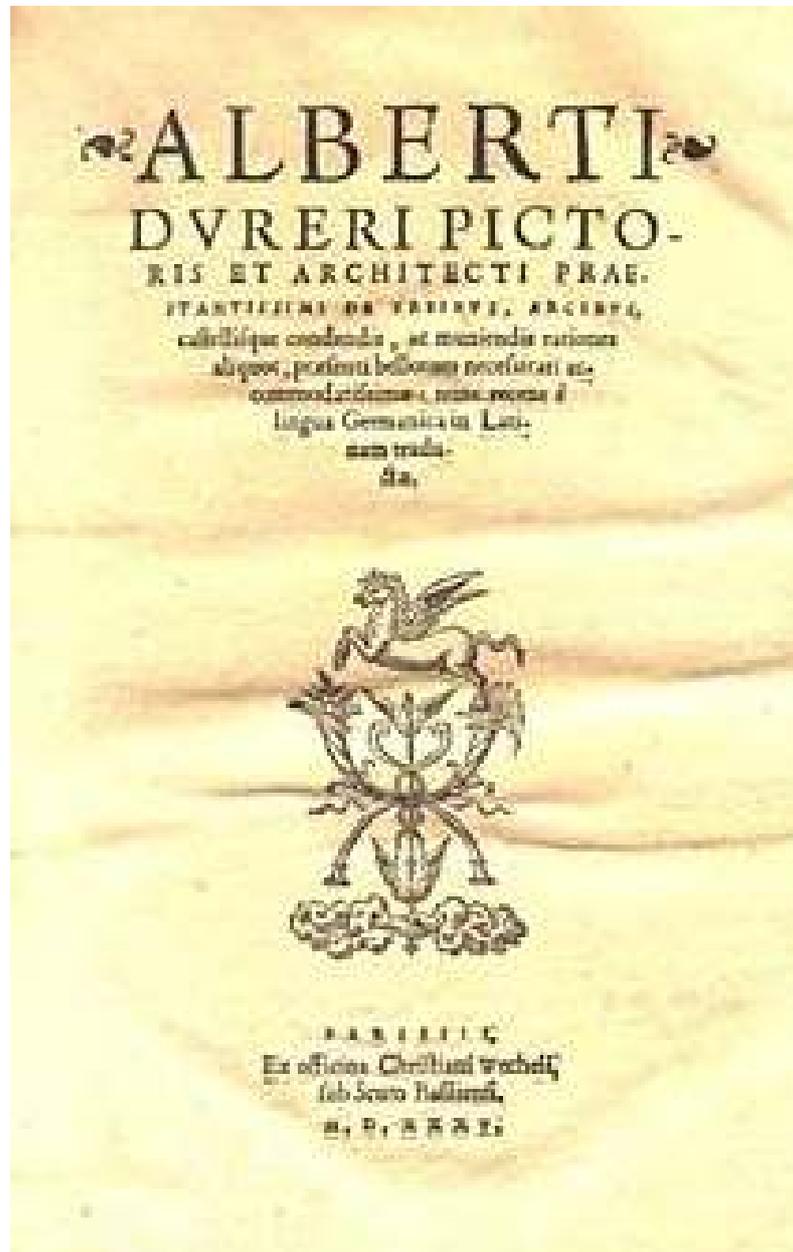
L'idée que les relations économiques et commerciales puissent servir de « contrepoids » aux divergences politiques risque de se convertir en son contraire.

Au cours du débat aux Nations-Unies, la menace de représailles a été dans tous les esprits de l'Administration américaine à propos du refus de la France de faire preuve de solidarité au

sujet du partenariat transatlantique et le champ d'application de la réaction américaine a pu être sélectivement et simultanément conçu, en termes de diplomatie de l'isolement, de rabaissement des ambitions françaises, de division de l'Europe ou de commerce international. Les expressions d'un extrémisme temporaire, proférées par Mme Condoleezza Rice, Conseillère du Président Bush de « punir la France, ignorer l'Allemagne et pardonner à la Russie » sont à porter en compte de la vision d'un pays, qui, par la bouche de Bill Clinton au début de son mandat, avait affirmé que l'avenir de l'Amérique était en Asie plutôt qu'en Europe.

Ces mêmes expressions reprennent, en langage moderne, la règle suprême des alliances énoncée par Thucydide dans la "La guerre de Péloponnèse", selon laquelle tout Etat – Chef d'Alliance, ou Etat - Hégémon, "doit châtier seul ses propres alliés"

BIBLIOGRAPHIE



SYSTEME INTERNATIONAL

THEORIES ET SOCIOLOGIES DES RELATIONS INTERNATIONALES.

- ARON Raymond, Paix et guerre entre les nations (1962), Paris, Calmann-Lévy, 1984, 8ème édition.
- BULL Hedley, The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics, Londres, MacMillan, 1977.
- VAN EVERA Stephen, The Causes of War. Power and the Roots of Conflict, Ithaca, Cornell University Press, 1999.
- GADDIS John, The Long Peace, Oxford, Oxford University Press, 1987.
- GILPIN Robert, War and Change in War Politics, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- GROTIUS Hugo, Le droit de la guerre et de la paix, (1625), Paris, PUF, 1999.
- HOBBS Thomas, Léviathan (1651), Paris, Sirey, 1971.
- IKENBERRY John, After Victory. Institutions, Strategic Restraint and the Rebuilding of Order After Major Wars, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- JERVIS Robert, « Cooperation under the Security Dilemma », World Politics, 30 (2), janvier 1978, p. 167-214.
- KENNEDY Paul, Naissance et déclin des grandes puissances. Transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2000, Paris Payot, 1988.
- MEARSHEIMER John, The Tragedy of Great Power Politics, New York, Norton, 2001.
- MORGENTHAU Hans, Politics Among Nations. The Struggle for Power and Peace (1948), New York, McGraw Hill, 1993, 6ème édition.
- SCHMITT Carl, Le nomos de la terre dans le droit des gens du jus publicum europaeum (1950), Paris PUF, 2001.
- SCHROEDER Paul, The Transformation of European Politics. 1763-1848, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- SNYDER Jack, Myths of Empire. Domestic Politics and International Ambition, Ithaca, Cornell UP, 1991.
- SOUTOU Georges-Henry, La guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990, Paris, Fayard, 2001.
- TAMMEN Ronald et al., Power Transitions. Strategies for the 21st Century, New York, Chatham House Publishers, 2000.
- THUCYDIDE, Histoire de la guerre du Péloponnèse (411 avant J.-C.), Paris, Laffont-Bouquins, 1990.
- WALTZ Kenneth, Man, the State and War. A Theoretical Analysis, New York, Columbia University Press, 1959.
- WALTZ Kenneth, Theory of International Politics, New York McGraw-Hill, 1979.
- WALZER Michael, Guerres justes et injustes. Argumentation morale avec exemples historiques (1977), Paris, Bélin, 1999.
- WALZER Michael, De la guerre et du terrorisme, Paris, Bayard, 2004.
- WATSON Adam, The Evolution of International Society, Londres, Routledge, 1992.
- WENDT Alexander, Social Theory of International Politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- WIGHT Martin, International Theory. The Three Traditions, Leicester, Leicester University Press, 1992.
- DUROSELLE Jean-Baptiste et KASPI André, Histoire des Relations internationales de 1919 à nos jours, 2 volumes, A. Colin, 2001.

- GERBET Pierre, MOUTON Marie-Renée, GHEBALI Victor-Yves, *Le rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU*, Paris, Imprimerie Nationale, 1996.
- ZORGBIBE Charles, *Les organisations internationales, Que Sais-je?*
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*.
- VAÏSSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*
- BULL Hedley, *The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics*, Londres, MacMillan Press, 1977.
- DUFAULT Évelyne, « *Système international* », dans Alex MACLEOD, E. DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR (dir.), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2002, pp. 176-178.
- HOFFMANN, Stanley, « *L'ordre international* », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique (tome 1)*, Paris, P.U.F, pp. 665-698.
- KAPLAN, Morton A., *Systems and Process and International Politics*, New York, John Wiley, 1957.
- ROSECRANCE, R. N., *Action and Reaction in World Politics : International Systems in Perspective*, Boston, Little Brown, 1963.
- WALTZ, Kenneth N., *Theory of International Politics*, Reading, Addison-Wesley, 1979.

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de l'Europe contemporaine, le XIXe siècle*, Hatier, Paris, 1992.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XIXe siècle*, Hatier, Paris, 1994.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire du XXe siècle, (1900-1945, la fin du «monde européen»)*, (tome 1), Hatier, Paris, 1993.
- BRUNET Jean-Paul, LAUNAY Michel, *D'une guerre mondiale à l'autre, 1914-1945*, Paris, Hachette, 1993.
- CARON Jean-Claude, VERNUS Michel, *L'Europe au XIXe siècle, des nations aux nationalismes, 1815-1914*, Armand Colin, Paris, 1996.
- CHAPMAN Tim, *The Congress of Vienna*, Londres, Routledge, 1998.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours*. PUF, Paris, dernière édition.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. Dalloz, Paris, dernière édition.
- GIRAULT René, *Diplomatie européenne et impérialismes, 1871-1914*. Masson, Paris, 1996.
- HEFFER Jean, SERMAN William, *Le XIXe siècle, des révolutions aux impérialismes, 1815-1914*, Hachette, Paris, 1992.
- J. HOLSTI Kalevi, *Peace and War. Armed Conflicts and International Order 1648-1989*. Cambridge University Press, New York, 1990.
- KENNEDY Paul, *The Rise and Fall of the Great Powers*, Random House, New York, 1987, p. 143-343.
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin, dernière édition.
- MILZA Pierre, *De Versailles à Berlin, 1919-1945*, Paris, Masson, 1990.
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1998.
- MONNET Sylvie, *La politique extérieure de la France depuis 1870*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2000.
- PACTEAU Séverine, MOUGEL François-Charles, *Histoire des relations internationales, (1815-1993)*, PUF, Que-sais-je ? n° 2423, Paris, 1993.

PAILLARD Yvan, Expansion occidentale et dépendance mondiale (fin du XVIIIe-1914), Paris, Collection U, Armand Colin, 1994.

PELLISTRANDI Benoît, Les relations internationales de 1800 à 1871, Paris, Cursus, Armand Colin, 2000.

RENOUVIN Pierre, Histoire des relations internationales (en trois volumes), Hachette, Paris, dernière édition.

ROBERT Jean-Louis (dir. d'édition), Le XIXe siècle, Bréal, Paris, 1995.

SALY Pierre, GÉRARD Alice, GERVAIS Céline, REY Marie-Pierre, Nations et nationalismes en Europe (1848-1914), Paris, Collection U, Armand Colin, 1996.

TACEL Marc, Restaurations, révolutions, nationalités, 1815-1870, Masson, Paris, 1994.

ZORGBIBE Charles, Histoire des relations internationales 1871-1945 (2 volumes), Hachette, Paris, 1994.

ÉTHIER Diane, Introduction aux relations internationales, PUM, Montréal, 2003.

MOREAU DEFARGES Philippe, Relations internationales, Éditions du Seuil, Paris, 2005, livre de poche en deux volumes : volume I: Les Questions Régionales volume II: Les Questions Mondiales.

L'ÉTAT DU MONDE, Annuaire économique et géopolitique mondial, 2007, La Découverte/Boréal. (recommandé)

HUNTZINGER Jacques, Introduction aux relations internationales, Éditions du Seuil, Paris, 1987.

PLANO J.C. et OLTON R., The International Relations Dictionary, 4ème édition, 1988, Abeclio, Santa Barbara/Oxford.

DE 1914 A 1945.

BECKER Jean-Jacques, La Grande Guerre, Paris, PUF, 2004.

BECKER Jean-Jacques, Le traité de Versailles, Paris, PUF, 2002.

BOSSUAT Gérard, Les fondateurs de l'Europe, Belin, 1994.

GIRAULT R., FRANK R., Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941, Masson.

DU REAU Elisabeth, L'ordre mondial, de Versailles à San Francisco, juin 1919 – juin 1945, PUF, 2007.

SCHIRMANN Sylvain, Quel ordre européen? De Versailles à la chute du III^e Reich, Armand Colin, 2006.

GUERRE FROIDE.

JEANNESSON Stanislas, La Guerre froide, La Découverte, 2002.

SOUTOU Georges-Henri, La Guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990, Paris, Fayard, 2001.

COLONISATION ET DECOLONISATION.

FREMEAUX Jacques, Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation, Maisonneuve et Larose, 2002.

MICHEL Marc, Décolonisation et émergence du Tiers Monde, Carré Histoire.

CONSTRUCTION EUROPEENNE.

ZORGBIBE Charles, Histoire de l'Union européenne, Albin Michel, 2005.

DEPUIS 1990.

DE MONTBRIAL Thierry, Quinze ans qui bouleversèrent le monde. De Berlin à Bagdad, Paris, Dunod, 2003.

MELANDRI Pierre et VAÏSSE Justin, L'Empire du Milieu? Les Etats-Unis et le monde après la guerre froide, Odile Jacob, 2001.

ZORGBIBE Charles, Le droit d'ingérence, Que Sais-je?

RUPNIK Jacques, éd., De Sarajevo à Sarajevo. L'échec yougoslave, Complexe, 1992.

DERENS Jean-Arnault, Balkans: la crise, Gallimard, 2000.

Cf. en outre la Revue Relations internationales, organisée en numéros thématiques, souvent utiles.

REFLEXIONS SUR LE SYSTEME INTERNATIONAL

MOREAU DEFARGES Philippe, L'ordre mondial, Armand Colin, 2003.

SOUTOU Georges-Henri et BERENGER Jean, L'ordre européen du XVIe au XXe siècle, textes réunis par Paris, PUPS, 1998 (chapitres rédigés par Georges-Henri Soutou et Philippe Moreau Defarges uniquement).

COLARD Daniel, Les relations internationales de 1945 à nos jours, Masson, 5ème édition, 1993.

A.COULOMBIS Theodore et H.WOLFE James, Introduction to International relations: Power and Justice, Fourth Edition, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New-Jersey, 1990.

DUROSELLE Jean-Baptiste, Tout Empire périra, théorie des relations internationales, Armand Colin, 1992.

GOUNELLE Max, Relations internationales, Dalloz, 1996.

MERLE Marcel, Forces et Enjeux dans les relations internationales, Économica, dernière édition.

MERLE Marcel, Les Acteurs dans les relations internationales, Économica, 1986.

MOREAU DEFARGES Philippe, Les relations internationales dans le Monde d'aujourd'hui, Paris.

DE SENARCLENS Pierre, La politique internationale, Armand Colin, 1992.

CHAGNOLLAND Jean-Paul, Relations internationales contemporaines: un monde en perte de repères, Paris, L'Harmattan, 1997.

WEISS Pierre, Les Organisations internationales, Nathan, 1998.

LE SYSTEME INTERNATIONAL : UNE SOCIETE ANARCHIQUE ?

ARON, R., Qu'est-ce qu'une théorie des Relations Internationales ? RFSP 1967

WALTZ, Kenneth N., Theory of International Politics, Addison-Wesley, 1979.

AXELROD, R., The Evolution of Cooperation, New-York, Basic Books, 1984

BULL, H., *The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics*, New-York, Columbia University Press, 1977
WENDT, A., *Anarchy Is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics*, *International Organization*, 46:2 (Spring), pp.391–425.

LE SYSTEME INTERNATIONAL : LES APPROCHES REALISTES

ARON, R. *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
CARR, Edward H., *The twenty years' crisis : 1919-1939 : an introduction to the study of international relations*, 2nd ed., London, Macmillan, 1949.
KENNAN George F., « *The sources of the Soviet Conduct* », *Foreign Affairs*, July 1947, Vol. 25, n°4, pp. 566-582.
KISSINGER, Henry, *A World Restored : Metternich, Castlereagh and the problems of peace*, Boston, Mass. 1973, pp. 1-28.
KISSINGER, Henry, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996.
MORGENTHAU, Hans J., *Politics Among Nations : the struggle for power and peace*, New-York, Knopf, 1948.
TAYLOR, Trevor, « *Power Politics* », in Taylor, Trevor (ed.), *New Thinking in International Relations Theory*, Boulder, Westview Press, 1997, pp. 163-201.
FALK, Richard, *Explorations at the Edge of Time : The Prospects for World Order*, Philadelphie, Temple University Press, 1992, pp. 214-227.

LES CONCEPTIONS « POLITICO- MILITAIRES » DU SYSTEME : LES APPROCHES REALISTES ET NEOREALISTES.

ARON Raymond, *Les désillusions du progrès*, Paris, Calmann-Lévy, 1969, pp. 196-221.
N. WALTZ Kenneth *Theory of International Politics*, Reading, Addison-Wesley, 1979, pp. 79-101.
ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, pp. 103-119.
BRAILLARD Philippe, *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruylant, 1977, pp. 27-50.
WENDT Alexander, « *Anarchy is what States Make of It: the Social Construction of Power Politics* », *International Organization*, vol. 46, n° 2, été 1992, pp. 391-425.
ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.
BALDWIN, David A., *Neorealism and Neoliberalism : The Contemporary Debate*, New York, Columbia University Press, 1993.
CARR, Edward Hallett, *The Twenty Years' Crisis, 1919-1939 : An Introduction to the Study of International Relations*, New York, Harper & Row, 1964 [1946, 2e édition].
GILPIN, Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
HOLSTI, Kalevi J., *Peace and War : Armed Conflict and International Order, 1648-1989*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
KEOHANE, Robert O. (dir), *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press, 1986.
WALTZ, Kenneth N., *Theory of International Politics*, Reading, Addison-Wesley, 1979.

LES CONCEPTIONS « ECONOMICISTES » DU SYSTEME : LES APPROCHES MARXISTES ET L'ECOLE DU SYSTEME-MONDE.

WALLERSTEIN Immanuel, Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde, Paris, La Découverte, 2006 [2004], pp. 43-69 (chapitre 2 : « Le système-monde moderne comme économie-monde capitaliste »).

AMIN, Samir et al., La crise, quelle crise ? Dynamique de la crise mondiale, Paris, Maspero, 1982.

COX, Robert W., Production, Power, and World Order : Social Forces in the Making of History, New York, Columbia University Press, 1987.

COX, Robert, The Political Economy of a Plural World : Critical Reflections on Power, Morals and Civilization, Londres, Routledge, 2002.

DOCKÈS, Pierre (dir), Ordre et désordres dans l'économie-monde, Paris, P.U.F. (coll. Quadrige), 2002.

EVANS, Peter, Dependent Development : The Alliance of Multinational State and Local Capital in Brazil, Princeton, Princeton University Press, 1979.

FRANK, Andre Gunder, ReOrient : Global Economy in the Asian Age, Berkeley, University of California Press, 1998.

GILL, Stephen, American Hegemony and the Trilateral Commission, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

GILL, Stephen (dir), Gramsci, Historical Materialism and International Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

MICHALET, Charles-Albert, Le capitalisme mondial, Paris, P.U.F., 1976.

WALLERSTEIN, Immanuel, Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde, Paris, La Découverte, 2006 [2004].

WALLERSTEIN, Immanuel, L'après-libéralisme : essai sur un système-monde à réinventer, Paris, Éditions de l'Aube, 1999.

WALLERSTEIN, Immanuel, « Tendances et perspectives d'avenir de l'économie-monde », in KORANY Bahgat (dir), Analyse des relations internationales : approches, concepts et données, Montréal, Gaëtan Morin, 1987, pp. 107-119.

LES CONCEPTIONS « PLURALISTES » DU SYSTEME : LES APPROCHES NEO-LIBERALES ET NEOINSTITUTIONNELLES.

KEOHANE Robert O. After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy, Princeton, Princeton University Press, 1984, pp. 18-30.

KEOHANE Robert O. « Organisations internationales : quels fondements théoriques? », Problèmes économiques, n° 2.611-2.612, 7-14 avril 1999, pp. 36-40.

MILNER Helen, « Régimes internationaux et politiques mondiales », Revue internationale des sciences sociales, n° 138, novembre 1993, pp. 527-592.

SCHEMEIL Yves, « L'Organisation mondiale du commerce et l'instabilité internationale », dans Guy Lachapelle et Stéphane Paquin (dir.), Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, pp. 39-58

KEOHANE, Robert O., After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy, Princeton, Princeton University Press, 1984.

KEOHANE, R. O. et Lisa L. MARTIN, « The Promise of Institutional Theory », International Security, vol. 20, n° 1, été 1995, pp. 39-51.

MEARSHEIMER, John J., « The False Promise of International Institutions », International Security, vol. 19, n° 3, hiver 1994/95, pp. 5-49.

MITRANY, David, « La paix et le développement fonctionnel de l'organisation internationale » (1944), dans Philippe Braillard (dir), *Théories des relations internationales*, Paris, P.U.F., pp. 416-431.

RUGGIE, John Gerard, « The False Premise of Realism », *International Security*, vol. 20, N°1, été 1995, pp. 62-70.

RUGGIE, John Gerard (dir), *Multilateralism Matters : The Theory and Praxis of an Institutional Form*, New York, Columbia University Press, 1993.

SMOUTS, Marie-Claude, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 1995.

LES CONCEPTIONS « CONSTRUCTIVISTES » DU SYSTEME INTERNATIONAL.

MASSON, Isabelle, « Constructivisme », in Alex Macleod, E. Dufault et F. Guillaume Dufour (dir), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2002, pp. 26-28.

ONUF, Nicholas. G., *World of Our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989.

KATZENSTEIN, Peter (dir), *The Culture of National Security : Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996.

KUBALKOVA, Vendulka N., Nicholas. G. ONUF et Paul KOWERT (dir), *International Relations in a Constructed World*, Londres, M. E. Sharpe, 1998.

RUGGIE, John Gerard, *Constructing the World Polity : Essays on International Institutionalism*, Londres, Routledge, 1998.

WENDT, Alexander., *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

WENDT, Alexander, « Constructing International Politics », *International Security*, vol. 20, n° 1, été 1995, pp. 71-81.

LE REMODELAGE DU SYSTEME INTERNATIONAL PAR LA SECURITE : STRATEGIE, NOUVEAUX CONFLITS ET INTERVENTIONNISME

FORTMANN Michel, « À l'Ouest rien de nouveau ? Les théories sur l'avenir de la guerre au seuil du XXIe siècle », *Études internationales*, vol. XXXI, n° 1, mars 2000, pp. 57-90.

PARIS Roland, « Human Security: Paradigm Shift or Hot Air? », dans Michael Brown et al. (dir), *New Global Dangers: Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, The MIT Press, 2004, pp. 249-264.

BERDAL Mats, « Les Nations unies, le multilatéralisme et l'ordre international », dans Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, pp. 265-288.

ADLER, Emmanuel et Michael BARNETT (dir), *Security Communities*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

BIGO, Didier, « Grands débats dans un petit monde : les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », in Didier Bigo et Jean-Yves Haine (dir), *Troubler et inquiéter : les discours du désordre international*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 3-48.

BLANCHARD, Jean-Marc F., Edward D. MANSFIELD et Norin M. RIPSAN (dir), *Power and the Purse : Economic Statecraft, Interdependence and National Security*, Londres, Frank Cass, 2000.

- BROWN, Michael E., Owen R. COTÉ Jr., Sean M. LYNN-JONES et Steven E. MILLER (dir), *New Global Dangers : Changing Dimensions of International Security*, Cambridge, The MIT Press, 2004.
- BUZAN, Barry, *People, States and Fear : An Agenda for International Studies in the Post-Cold War Era*, Boulder, Lynne Rienner, 1991 (2e édition).
- DAVID, Charles-Philippe (dir), *Repenser la sécurité : nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, Fides / La Presse, 2002.
- DAVID, Charles-Philippe, *La Guerre et la paix : approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2000.
- GILLIES, David, « Human Rights or State Sovereignty ? An Agenda for Princip led Intervention », dans Mark Charlton (dir), *Crosscurrents : International Relations in the Post-Cold War Era*, Toronto, ITP Nelson, 1999 (2e édition), pp. 566-581.
- LIPSCHUTZ, Ronnie D. (dir), *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995.
- LYONS, Gene M. et Michael MASTANDUNO, « L'intervention humanitaire, la souveraineté des États et l'avenir de la société internationale », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 138, novembre 1993, pp. 593-610.
- RIEFF, David, « The Humanitarian Trap », *World Policy Journal*, vol. 12, n° 4, hiver 1996/96.
- VIAU, Hélène, « La théorie critique et le concept de sécurité en relations internationales », *Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité, UQAM, Note de recherche n° 8*, décembre 1998.
- WALT, Stephan M, « The Renaissance of Security Studies » *International Studies Quarterly*, vol. 35, n° 2, 1991, pp. 211-239.
- WALZER, Michael, *Guerres justes et injustes*, Paris, Gallimard (coll. Folio), 2006 [1977].

LES « RÉCITS » DU CHANGEMENT SYSTEMIQUE ET DE LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES INTERNATIONAUX

- BEER Francis A. et HARIMAN Robert, « Le post-réalisme après le 11 septembre », *Études internationales*, vol. 35, n° 4, décembre 2004, pp. 689-719.
- TOSEL André, « La guerre globale ou la transformation de la guerre à l'époque de la mondialisation », *La pensée*, n° 341, janvier-mars 2005, pp. 141-147.

DE L'APRES-GUERRE FROIDE A L'APRES-11 SEPTEMBRE 2001 : LES « RECITS » DU CHANGEMENT SYSTEMIQUE

- BADIE, Bertrand et Marie-Claude SMOUTS, *Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1999 (3e édition).
- BERDAL, Mats, « Les Nations unies, le multilatéralisme et l'ordre international », dans Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2005, pp. 265-288.
- FUKUYAMA, Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
- HABERMAS, Jürgen, *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.

HALL, Rodney Bruce et Thomas J. BIERSTEKER (dir), *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

HUNTINGTON, Samuel P., *Le choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 2000 [1996].

JACQUET, Pierre, Jean PISANI-FERRY et Laurence TUBIANA (dir), *Gouvernance mondiale*, Paris, La Documentation française, n° 37, 2002.

LAKE, David, « The New Sovereignty in International Relations », *International Studies Review*, vol. 5, n° 3, septembre 2003, pp. 303-323.

LE PRESTRE, Philippe, *Écopolitique internationale*, Montréal, Guérin, 1997.

MATTELARD, Armand, *Histoire de l'utopie planétaire : de la cité prophétique à la société globale*, Paris, La Découverte, 1999.

MOREAU DEFARGES, Philippe, *La gouvernance*, Paris, P.U.F. (coll. Que sais-je?), 2003.

Revue internationale des sciences sociales, *La gouvernance* (numéro spécial), n° 155, mars 1998, pp. 1-129.

ROSENAU, James N., *Turbulence in World Politics : A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

ROSENAU, James N. et E.-O. Czempiel (dir), *Governance without Government*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

SHAW, Martin, *Theory of the Global State : Globality as an Unfinished Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

TOSEL, André, « La guerre globale ou la transformation de la guerre à l'époque de la mondialisation », *La pensée*, n° 341, janvier-mars 2005, pp. 141-147.

RENOUVEAU HEGEMONIQUE OU LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME

MANN Michael, « Impérialisme américain : des réalités passées aux prétextes présents », *études internationales*, vol. XXXVI, n° 4, décembre 2005, pp. 445-467.

HASSNER Pierre, « États-Unis : l'empire de la force ou la force de l'empire ? », dans P. Hassner, *La terreur et l'empire : la violence et la paix II*, Paris, Seuil (coll. Points), 2003 [2002], pp. 160-205.

ALLISON, Graham T., « Modèles conceptuels et la crise des missiles de Cuba » dans Philippe Braillard (dir.), *Théories des relations internationales*, Paris, P.U.F., pp. 172-196.

ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

BRECHER, Michael, « Système et crise en politique internationale », dans Bahgat Korany (dir.), *Analyse des relations internationales : approches, concepts et données*, Montréal, Gaëtan Morin, 1987, pp. 73-106.

WIGHT, Martin, *System of States*, Londres, Leicester University Press, 1977.

ADLER, Alexandre, *J'ai vu finir le monde ancien*, Paris, Grasset, 2002.

BARBER, Benjamin, *L'empire de la peur : terrorisme, guerre, démocratie*, Paris, Fayard, 2003.

BURGESS, Peter (dir), « The " New " American Empire », *Security Dialogue* (dossier spécial), vol. 35, n° 2, juin 2004, pp. 227-261.

DAVID, Charles-Philippe et David GRONDIN (dir), « La redéfinition de la puissance américaine », *Études internationales* (numéro spécial), vol. XXXVI, n° 4, décembre 2005.

HARDT, Michael et Antonio NEGRI, *Empire*, Paris, Exils, 2000.

HASSNER, Pierre, « États-Unis : l'empire de la force ou la force de l'empire ? » dans P. Hassner, *La terreur et l'empire : la violence et la paix II*, Paris, Éditions du Seuil (coll. Points), 2003, pp. 160-206.

JUDT, Tony, « Rêves d'empire », *Le débat*, n° 133, janvier- février 2005, pp. 83-95.

MANN, Michael, L'empire incohérent : pourquoi l'Amérique n'a pas les moyens de ses ambitions, Paris, Calmann-Lévy, 2004 [2003].

MURAWIEC, Laurent, « Empire? Quel Empire? », Le débat, n° 133, janvier-février 2005, pp. 96-112,

NEAMAN, Elliot, «The New (Old) Discourse on the American Empire and the War in Iraq», Telos, n° 132, automne 2005, pp. 151-181.

O'SULLIVAN Meghan L., Shrewd Sanctions : Statecraft and State Sponsors of Terrorism, Washington D. C., Brookings Institution Press, 2003.

ROBERTS, Adam, « La “ Guerre contre le terrorisme ” dans une perspective historique », dans Gilles Andréani et Pierre Hassner (dir), Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2005, pp. 155-176

ROSSI, Ugo D., « The Counter-Empire to Come or the Discourse of the Great Rival : An Attempted Decoding of Michael Hardt's and Toni Negri's Empire », Science & Society, vol. 69, n° 2, avril 2005, pp. 191-217.

THIBAUT, Jean-François, « Le monde selon Hardt et Negri », Études internationales, vol. XXXVI, n° 3, septembre 2005, pp. 361-374

TODD, Emmanuel, Après l'empire. Essai sur la décomposition du système américain, Paris, Gallimard, 2002.

WIEVIORKA, Michel (dir), L'Empire américain ?, Paris, Éditions Balland, 2004.

BADIE, Bertrand. L'impuissance de la puissance. Paris : Fayard, 2004.

BADIE, Bertrand, SMOUTS, Marie-Claude. Le retournement du monde. Paris : Dalloz & Presses de Sciences Po, 1999, 239 p.

DURAND, Marie-Françoise, GIMENO, Roberto, MITRANO, Patrice, TÖRNQUIST, Marie. L'espace mondial en 50 cartes. Paris : Presses de Sciences Po, 2002, 121 p.

SMOUTS, Marie-Claude (dir.). Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories. Paris : Presses de Sciences Po, 1998, 410 p.

CORDELLIER, Serge (dir.). Le nouvel état du monde : les idées-forces pour comprendre les nouveaux enjeux internationaux. Paris : La Découverte, 2002 (2 ème ed.), 237 p.

RAMSES (publication annuelle de l'IFRI)

BADIE, Bertrand. La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect. Paris : Fayard, 1995, 276 p.

POSTEL-VINAY, Caroline. « Les transformations spatiales des relations internationales », dans SMOUTS, Marie-Claude (dir.). Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories. Paris : Presses de Sciences Po, 1998, p. 163-181.

ROSENAU, James. Distant Proximities. Princeton : Princeton University Press, 2003, 439 p.

SACK, Robert D. Human Territoriality. Cambridge : Cambridge University Press, 1986, 256 p.

LA MONDIALISATION : UN CHANGEMENT SYSTEMIQUE A L'ECHELLE GLOBALE ?

DE SENARCLENS Pierre, La mondialisation : théories, enjeux et débats, Paris, Armand Colin, 2002 (4e édition), pp. 65-94.

ANDREFF, Wladimir, Les multinationales globales, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2003.

BAYART, Jean-François, Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation, Paris, Fayard, 2004.

- BECK, Ulrich, Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation, Paris, Flammarion, 2003 [2002].
- BRETON, Gilles, « Mondialisation et science politique : la fin d'un imaginaire théorique ? », Études internationales, vol. 24, n° 3, septembre 1993, pp. 533-548.
- CORDELIER, Serge (dir), La mondialisation au-delà des mythes, Paris, La Découverte, 2000.
- GILPIN, Robert, Global Political Economy : Understanding the International Economic Order, Princeton. Princeton University Press, 2001.
- KÉBABDJIAN, Gérard, Les théories de l'économie politique internationale (tome 5), Paris, Seuil (coll. Points), 1999.
- LAÏDI, Zaki, La grande perturbation, Paris, Flammarion, 2004.
- LATOUCHE, Serge, Les dangers du marché planétaire, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- MITTELMAN, James H., The Globalization Syndrome : Transformation and Resistance, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- MOREAU DEFARGES, Philippe, La Mondialisation, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je ?, 1997.
- MUCCHIELLI, Jean-Louis, Multinationales et mondialisation, Paris, Seuil, 1998.
- PAQUIN, Stéphane, Économie politique internationale, Paris, Montchrestion.
- Problèmes économiques, Mondialisation et gouvernance mondiale (numéro spécial), n° 2.611-2.612, 7-14 avril 1999, pp. 1-80.
- DE SENARCLENS, Pierre, La mondialisation : théories, enjeux et débats, Paris, Armand Colin, 2005 (4e édition).
- DE SENARCLENS, Pierre, Critique de la mondialisation, Paris, Presses de Science Po, 2003.

GOVERNANCE /GOVERNABILITE

- ARCHIBUGI Danièle, HELD David, Cosmopolitan democracy. An agenda for a new world order, Cambridge, Polity press, 1995
- COMMISSION DE LA GOUVERNANCE GLOBALE, Notre voisinage global, Genève, 1995
- CULPETER Roy, PESTIEAU Caroline (ed.), Development and global governance. Conference proceedings, May 2, 1995 Ottawa, Canada Ottawa, International development research centre, North-South institute, 1996.- 147 p., tabl, bibliogr.
- DESAI Meghnad, REDFERN Paul, Global governance. Ethics and economics of the world order, Londres, Pinter, 1995
- FALK Richard, On humane governance : towards a new global politics, Cambridge, Polity, press, 1995
- GORDENKER Leon, WEISS Thomas, NGOs, the UN and global governance, London, Lynne Rienner publishers, 1996
- GROOM A.J.R., POWELL Dominique, From world politics to global governance. A theme in need of a focus. in Groom A.J.R. et Margot Light, Contemporary international relations : a guide to theory, Londres, Pinter, 1994.- pp.81-90
- HELD David, Democracy and the global order. From the modern state to cosmopolitan governance, Cambridge, Polity press, 1995
- HEWITT DE ALCANTARA Cynthia, Du bon usage du concept de gouvernance. in La gouvernance in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.109-118.
- HIRST Paul, THOMPSON GRAHAME F., Globalization in question : the international economy and the possibilities of governance, Cambridge, Malden, Polity press Blackwell publishers, 1997.- 227 p., tab., graph.

- KOOIMAN J., *Modern governance. New government-society interactions*, Londres, Sage, 1993
- MARCH James G., OLSEN Johan P., *Democratic governance*, New York, The Free press, 1995
- LEPAGE Corinne, *La nécessité d'une gouvernance mondiale*, in *Dirigeants*.- pp.28-29
- ORAN R. Young, *International governance. Protecting the environment in a stateless society*, Ithaca, Cornell University press, 1994
- PAGDEN Antony, *La genèse de la " gouvernance " et l'ordre mondial " cosmopolitique " selon les Lumières*, in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998.- pp.9-17,
- RHODES R.A.W., *The new governance : governing without government*, in *Political studies*, 44, 4, 1996,
- ROSENAU James N., CZEMPIEL Ernst Otto, *Governance without government : order and change in world politics*, Cambridge, Cambridge University press, 1992
- SENARCLENS Pierre de, *Gouvernance et crise des mécanismes de régulation internationale*. in *La gouvernance*, in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998.- pp.95-108,
- SMOUTS Marie-Claude, *Du bon usage de la gouvernance en relations internationales*. in *La gouvernance*, in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998.- pp.85-94,
- VALASKAKIS Kimon, *Mondialisation et gouvernance. Le défi de la régulation publique planétaire*, in *Futuribles*, n° 230, avril 1998.- pp.5-28

GOVERNANCE DES REGIONS DU MONDE, GOVERNANCE EUROPEENNE, GOVERNANCE DES REGIONS D'EUROPE

- MONETTE Pierre-Yves, *L'Europe, état d'urgence*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 1997.- 363 p., bibliogr., index ; coll. Gouvernances démocratiques, Sciences-po
- NEGRIER Emmanuel, JOUVE Bernard (dir.), *Que gouvernent les régions d'Europe ? Echanges politiques et mobilisations régionales*, Paris, L'Harmattan, 1998.- 335
- RATTI Remigio, *L'espace régional actif : une réponse paradigmatique des régionalistes au débat local-global*, in *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, 1997.- pp.525-544,
- Régionalismes mondiaux : nouvelles données sur la gouvernance*, in *Repères prospectifs*, n° 58-59, juillet-août 1998, série Regards sur le monde

GOVERNANCE DES ETATS-NATIONS ET REFORMES DES MODES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- ATKINSON M., COLEMAN W., *Policy networks, policy communities and the problem of governance*, in *Governance*, 5, 2, 1992.- pp.154-180
- BARBER Benjamin R., *Démocratie forte*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 1997.- 329 p., coll., Gouvernances démocratiques, Sciences-po
- CALAME Pierre, TALMANT André, *L'Etat au cœur : le meccano de la gouvernance* Paris, Ed. Desclée de Brouwer, 1997.- 209 p., coll. Gouvernances démocratiques
- CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE PICARDIE, *La gouvernabilité*, Paris, PUF, 1996.- 400 p.
- FAUCHEUX Sylvie, *Les enjeux du développement durable pour les démocraties européennes : le rôle de l'information et de la gouvernance*, Lyon, Assises régionales Rhône-Alpes du développement durable, juillet 1997.- 17 p.

FAUCHEUX Sylvie, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT, Des démocraties " procédurales " pour la mise en oeuvre du développement durable. in Développement durable, Paris-La Défense, METL, 1997.- fascicule 1, 17 p., bibliogr.

GAUDIN Jean-Pierre, La gouvernance moderne hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises. in La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.51-60

JESSOP Bob, L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec ; le cas du développement économique. in La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.31-47,

JUN Jong S. (dir.), L'administration publique au Japon : problèmes et perspectives in Revue internationale des sciences administratives, vol. 64, n° 2, juin 1998.- pp.199-326,

KAZANCIGIL Ali, Gouvernance et science : modes de gestion de la société et de production du savoir empruntés au marché. in La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.73-84

LARMOUR Peter, Modèles de gouvernance et administration publique, in Revue internationale des sciences administratives, vol. 63, n° 3, sept. 1997.- pp.453-468,

LECA Jean, L'Etat creux. in La France au-delà du siècle, La Tour d'Aigues, DATAR / Ed. de l'Aube,1994.- pp.91-103

LECA Jean, Gouvernance et institutions publiques. L'Etat entre sociétés nationales et globalisation. in La France en perspectives, Paris, Ed. Odile Jacob,1996.- pp.317-350

LECA Jean, La gouvernance de la France sous la Ve République : une perspective de sociologie comparative. in De la Ve République à l'Europe, Paris, Presses de Sciences-po, 1996.

MAYNTZ Renate, Governing failures and the problems of governability : some comments on a theoretical paradigm. in Modern governance : new government-society interactions, Londres, Sage, 1993

MERRIEN François-Xavier, De la gouvernance et des Etats-providences contemporains. in La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.61-71,

STOKER Gerry, Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance. in La Gouvernance in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- pp.19-29,

THEYS Jacques, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT ; DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES AFFAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, L'environnement au XXIe siècle. Continuité ou rupture ? Réflexions sur " la gouvernance ", Paris, METL - DRAST, 1997.- 84 p.

La gouvernance, in Cahier millénaire 3, n° 9, juin 1998.- 68

La gouvernance, in Revue internationale des sciences sociales, n° 155, mars 1998.- 163

LA REGIONALISATION : DE L'INTEGRATION REGIONALE A LA DIVISION DU MONDE

PETITEVILLE Franck, « Le processus d'intégration régionale, vecteurs de structuration du système international », Études internationales, vol. 28, n° 3, septembre 1997, pp. 511-533.

HETTNE Björn et SÖDERBAUM Fredrik, « Theorising the Rise of Regionness », dans Shaun Breslin, Christopher W. Hughes, Nicola Phillips et Ben Rosamond, New Regionalisms in the Global Political Economy, Londres, Routledge, 2002, pp. 33-47.

BRESLIN, Shaun, Christopher W. HUGHES, Nicola PHILLIPS et Ben ROSAMON (dir), New Regionalism in the Global Political Economy, Londres, Routledge, 2002.

COLEMAN, William D. et Geoffrey R. D. UNDERHILL (dir), Regionalism & Global

Economic Integration : Europe, Asia and the Americas, Londres, Routledge, 1998.
 HETTNE, Björn, « Neo-Mercantilism : The Pursuit of Regionness », *Cooperation and Conflict*, vol. 28, n° 3, septembre 1993, pp. 211-232.
 Mary FARRELL, Björn HETTNE et Luk Van LANGENHOVE, *Global Politics of Regionalism : Theory and Practice*, Londres, Pluto Press, 2005.
 KAHLER, Miles, « A World of Blocs : Facts and Factoids », *World Policy Journal*, vol. 12, n° 1, printemps 1995, pp. 19-28.
 SOIN, Robert, *L'Europe politique. Histoire, crises, développements et perspectives des processus d'intégration*, Paris, Armand Colin, 2005.
 TÉNIER, Jacques, *Intégrations régionales et mondialisation : complémentarité ou contradiction*, Paris, La Documentation française, 2003.
 VÄYRYNEN, Raimo, « Regionalism : Old and New », *International Studies Review*, vol. 5, n° 1, mars 2003, pp. 25-51.

ORDRE ET SYSTÈME POLITIQUE

PROUDHON, P.-J. *De la création de l'ordre dans l'humanité; ou, Principes d'organisation politique*, Paris : Garnier frères, 1849
 VLACHOS, G. K. *La pensée politique de Kant; métaphysique de l'ordre et dialectique du progrès*, Paris : Presses universitaires de France, 1962
 BADIE, Bertrand, *L'Etat importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, [Paris] : Fayard, 1992
 LASCOURNES, Pierre, *Au nom de l'ordre : une histoire politique du code pénal*, Paris : Hachette, 1989
 BURDEAU, Georges, *Traité de science politique*, Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1980
 GOUNELLE, Max, *Le système politique des relations internationales*, Paris : Dalloz, 2006
 VULLIERME, Jean-Louis *Le concept de système politique*, Paris : Presses universitaires de France, 1989
 COT, Jean-Pierre *Pour une sociologie politique*, Paris : Editions du Seuil, [1974]
 EASTON, David, *Analyse du système politique*, Paris : A. Colin, 1974
 BERNARD, Stéphane, *Esquisse d'une théorie structurelle-fonctionnelle du système politique*, Extrait de : *Revue de l'Institut de sociologie*, 1963, n°3, pp. 570-614

DIFFERENTS PAYS DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL.

Histoire de la Diplomatie française, Paris, Perrin, 2005.
 LEFEBVRE Maxime, *La politique étrangère américaine, Que Sais-je?*.
 MOUGEL François-Charles, *Histoire du Royaume-Uni au XXe siècle*, PUF, 1996.
 GRAVEREAU Jacques, *Le Japon au XXe siècle*, Points Histoire, 1993.
 REY Marie-Pierre, *Le dilemme russe. La Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Flammarion, 2002.
 POIDEVIN Raymond, SCHIRMANN Sylvain, *Histoire d'Allemagne*, Hatier, 1992.
 HERMANN KINDER Paulo, *Atlas historique*, Perrin, Paris, 2003.
 DUBY George, *Atlas historique*, Larousse, Paris, 1998.

A PROPOS DES REVUES

MARRRET Jean-Luc , *Annuaire français de relations internationales*, Bruylant, Bruxelles, 2000, pp. 887-892.

FUKUYAMA Francis, « The Trouble With Names », *Foreign Policy*, été 2000, pp. 59-61.

SORRELL Martin, « Branding the New Era », *Foreign Policy*, été 2000, pp. 61-62.

MARTIN David et ROCARD Michel, « La menace des armes nucléaires ne doit pas être éternelle », *Politique étrangère*, 1/2000, pp. 213-223.

BILDT Carl, « Force And Diplomacy », *Survival*, vol. 42, no 1, printemps 2000, pp. 141-148.

LUTTWAK Edward N., « Donnons une chance à la guerre ! », *Revue Internationale et Stratégique*, no 36, hiver 1999, pp. 36-41.

HEISBOURG François, « American Hegemony ? Perceptions of the US Abroad », *Survival*, vol. 41, no 4, hiver 1999-2000, pp. 5-19.

BELL Coral, « American Ascendancy », *The National Interest*, automne 1999, pp. 55-63.

RICE Condoleeza, « Promoting the National Interest », *Foreign Affairs*, vol. 79, no 1, janvier-février 2000, pp. 45-62.

HAASS Richard, « What to Do With American Primacy ? », *Foreign Affairs*, vol. 78, no 5, sept.- octobre 1999, pp. 37-49.

O'SULLIVAN Meghan, « Rogue States : les dilemmes de la politique américaine », *Politique étrangère*, no 1/2000.

DAALDER Ivo H., GOLDGEIER James M. et LINDSAY James M., « Deploying NMD : Not Whether, But How », *Survival*, vol. 42, no 1, printemps 2000, pp. 6-28.

WILKENING Dean A., « Amending the ABM Treaty », *Survival*, vol. 42, no 1, printemps 2000, pp. 29- 45.

SHAMBAUGH David, « Sino-American Strategic Relations : From Partners To Competitors », *Survival*, vol. 42, no 1, printemps 2000, pp. 97-115.

SEGAL Gerald, « Does China Matter ? », *Foreign Affairs*, vol. 78, no 5, septembre/octobre 1999, pp. 24- 36.

KUPCHAN Charles A., « Rethinking Europe », *The National Interest*, été 1999, pp. 73-79.